Quatre-vingt-quatrième année. — N° 233. Le Numéro : 15 francs. Dimanche 28 Septembre 1952.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 25 septembre 1952 fixant les modalités d'intégration des personnels mécanographes de l'Etat bénéficiaires des dispositions du décret n° 50-1280 du 6 octobre 1950 et n'entrant pas dans l'une des catégories définies par l'arrêté du 19 juillet 1950 (p. 9355).

Ministère de la justice.

Décret du 26 septembre 1952 portant nominations, démissions de suppléants de juges de paix et conférant l'honorariat (p. 9355).

Décret supprimant des offices, nommant des officiers publics ou ministériels, acceptant leurs démissions et conférant l'honorariat (rectificatif) (p. 9355).

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Décret du 26 septembre 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 9355).

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté portant promotions (traducteurs) (rectificatif) (p. 9355).

Ministère de la défense nationale.

Décrets du 24 septembre 1952 portant promotions d'officiers de l'armée active et non-activité par suppression d'emploi (armée de terre) (p. 9356).

Arrêtés du 24 septembre 1952 portant remises de débets (p. 9373).

Arrêtés portant titularisations et rectificatif (personnels civils extérieurs de la guerre et personnels civils extérieurs de l'air) (p. 9373).

Décision portant admission à l'école des officiers d'administration de la marine (branche du service des essences des armées) en 1952 (p. 9373).

Listes des candidats admis au peloton d'élèves officiers de réserve de l'air (7e promotion, 2e fraction) (p. 9373).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Arrêté du 25 septembre 1952 fixant les modalités de recouvrement de la contribution des assurés prévue à l'article 13 du décret n° 52-763 du 30 juin 1952 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 15 de la loi n° 51-1508 du 31 décembre 1951 créant un fonds de garantie au profit des victimes d'accidents d'automobile (p. 9374).

Arrêté du 25 septembre 1952 portant remise de débet (p. 9375).

Ministère de l'éducation nationale.

Décret du 26 septembre 1952 relatif à l'acceptation d'un legs fait à un lycée (p. 9375).

Décrets du 26 septembre 1952 portant nominations, transfert de professeurs et conférant l'honorariat (enseignement supérieur) (p. 9375).

Arrêté du 10 septembre 1952 fixant les dates des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire et la liste des centres d'examen (p. 9375).

Arrêté du 16 septembre 1952 fixant la date des épreuves de l'examen professionnel exigé des candidats susceptibles de bénéficier des dispositions de l'article 36 du décret du 16 mai 1952 (bibliothèque) (p. 9375).

Arrêté du 25 septembre 1952 portant convocation du conseil supérieur de l'éducation nationale (p. 9376).

Arrêté portant nomination d'un membre du conseil scientifique du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation (p. 9376).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Décret du 26 septembre 1952 transformant le collège moderne et technique municipal de Reims en collège national technique et moderne (p. 9376).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Décret du 24 septembre 1952 portant nomination du directeur de la météorologie nationale (p. 9376).

Décret du 24 septembre 1952 portant nominations d'administrateurs généraux de l'inscription maritime (p. 9376).

Décret du 26 septembre 1952 portant, d'une part, classement dans la voirie nationale du nouveau tracé de la R. N. n° 99 compris entre les points kilométriques 9,852 et 10,300, sur le territoire de la commune d'Alban (Tarn), d'autre part, déclassement et reclassement dans la voirie urbaine de la commune d'Alban du délaissé de cette même route (p. 9377).

Décret du 26 septembre 1952 portant, d'une part, classement dans la voirie nationale du nouveau tracé de la R. N. n° 99 compris entre les points kilométriques 27,900 et 28,800, sur le territoire de la commune de Marsal, d'autre part, déclassement du délaissé et reclassement d'une section de 6 mètres de longueur dans la voirie vicinale de la commune de Marsal (p. 9377).

Décret du 26 septembre 1952 portant promotion dans le corps des ingénieurs géographes à l'institut géographique national (p. 9377).

Arrêtés portant délivrance de licence d'agence de voyages (p. 9377).

Arrêtés portant nomination et acceptation de démission (navigation aérienne et régisseurs d'avances) (p. 9377).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêté portant nominations et titularisations (service des mines) (p. 9379).

Ministère de l'agriculture.

Décret du 12 septembre 1952 portant nomination de l'agent comptable spécial de la chambre d'agriculture du Nord (p. 9377).

Arrêté du 29 août 1952 modifiant l'arrêté du 23 juillet 1951, portant réglementation de la monte publique des taureaux dans le département de la Vendée (p. 9377).

Arrêté du 19 septembre 1952 portant création d'une section agricole de conciliation pour les départements des Vosges et de Meurthe-et-Moselle (p. 9377).

Arrêté du 27 septembre 1952 autorisant la transformation en sucrerie-distillerie de la distillerie agricole de la région d'Artenay (p. 9377).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 24 septembre 1952 portant titularisation du gouverneur par intérim du Niger (p. 9378).

Décrets du 26 septembre 1952 portant admission à la retraite, dégagement des cadres et annulant les dispositions d'un précédent décret (administrateurs) (p. 9378).

Arrêté du 22 septembre 1952 organisant l'aménagement de la vallée du Niari, en Afrique équatoriale française (p. 9378).

Arrêté portant mise en position de mission d'un médecin colonel (p. 9378).

Arrêtés portant intégration et rectificatif (administrateurs et travaux publics) (p. 9378).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté du 17 septembre 1952 modifiant l'arrêté du 23 juin 1947, fixant les tarifs des divers émoluments alloués en application de la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles (p. 9379).

Arrêté du 25 septembre 1952 portant autorisation d'acceptation de legs par une société mutualiste (p. 9379).

Arrêté du 25 septembre 1952 portant approbation des statuts d'une société mutualiste (p. 9379).

Arrêté portant nomination d'un membre de la commission régionale de conciliation compétente pour la 11e circonscription de l'inspection divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre (p. 9379).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Décret n° 52-1099 du 26 septembre 1952 modifiant le décret n° 50-641 du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des personnels administratifs titulaires de l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (p. 9380).

Décret n° 52-1100 du 26 septembre 1952 modifiant le décret n° 50-642 du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des personnels administratifs titulaires des services extérieurs du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme (p. 9380).

Décret du 26 septembre 1952 portant approbation de l'extension du cimetière de Charenton-le-Pont (Seine) (p. 9380).

Ministère de la santé publique et de la population.

Décret n° 52-1101 du 19 septembre 1952 portant modification des décrets des 26 mai 1945, 29 janvier 1949 et 3 mai 1950 fixant la composition de la commission centrale d'assistance (p. 9380).

Arrêté du 23 septembre 1952 portant habilitation de certains établissements à effectuer les vaccinations contre la variole, le choléra et le typhus (p. 9381).

Retraits de naturalisation (p. 9381).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Conseil de la République. — Convocation de commission (p. 9381).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocation de commission (p. 9382).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Avis de vacance de chaire à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales (p. 9382).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Avis de concours d'admission dans la section d'architecture de l'école nationale supérieure des beaux-arts (p. 9382).

MINISTÈRE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Avis de concours pour le recrutement d'un chef de travaux titulaire des laboratoires de la section technique d'agriculture tropicale (p. 9382).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) (p. 9382).

Avis de concours pour le recrutement d'un rédacteur à l'hôpital de Pau (Basses-Pyrénées) (p. 9382).

Annonces (p. 9383).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Assemblée nationale. — Annexes: feuilles 9 et 10 (session de 1952) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Modalités d'intégration des personnels mécanographes de l'Etat bénéficiaires des dispositions du décret n° 50-1280 du 6 octobre 1950 et n'entrant pas dans l'une des catégories définies par l'arrêté du 19 juillet 1950.

Le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret n° 49-22 du 4 janvier 1949 modifiant le décret du 9 août 1947 portant attribution d'une prime de technicité et de rendement aux employés auxiliaires des ateliers mécanographiques;

Vu le décret n° 49-23 du 4 janvier 1949 modifiant le décret du 9 août 1947 fixant le taux des indemnités de mécanographie des mécanographes titulaires des administrations de l'Etat;

Vu le décret n° 50-486 du 4 mai 1950 complétant le décret n° 48-1108 du 10 juillet 1948 modifié par le décret n° 49-508 du 14 avril 1949 fixant le classement hiérarchique des grades et emplois des personnels civils et militaires de l'Etat qui relèvent du régime général des retraites;

Vu le décret n° 50-1280 du 6 octobre 1950 portant règlement d'administration publique pour l'organisation dans les administrations de l'Etat de cadres de mécanographes titulaires sur machines à cartes perforées et notamment son article 23;

Vu les arrêtés des 19 juillet 1951 fixant d'une part les indices applicables en matière de rémunération des personnels titulaires relevant des cadres précités, et, d'autre part, les modalités d'intégration applicables aux personnels titulaires ou auxiliaires occupant un emploi de mécanographe,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les personnels contractuels et temporaires susceptibles d'être nommés à un emploi de mécanographe titulaire conformément aux dispositions de l'article 23 du décret n° 50-1280 du 6 octobre 1950, seront classés à l'échelon comportant à la date du 5 mai 1950, un traitement annuel égal ou à défaut immédiatement supérieur à celui dont ils auraient bénéficié, à cette même date, s'ils avaient eu la qualité d'auxiliaires, majoré d'une somme de 14.400 F, 21.600 F ou 36.000 F suivant que les intéressés occupent un poste de perforeur-vérifieur numérique, de perforeur-vérifieur alpha-numérique ou d'opérateur.

Art. 2. — Pour l'application des dispositions de l'article précédent, il sera procédé à une reconstitution de la carrière des agents temporaires et contractuels dans le cadre des employés auxiliaires compte tenu du nombre d'années de services rendus à l'Etat dont ils peuvent justifier.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 septembre 1952.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
ROGER GRÉGOIRE.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
DÉSIRÉ ARNAUD.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 26 septembre 1952 portant nominations, démissions de suppléants de juges de paix et conférant l'honorariat.

Par décret en date du 26 septembre 1952:

Sont nommés suppléants des juges de paix des cantons de:

Ancy-le-Franc (Yonne). — M. Alix (Louis), en remplacement de M. Tronquit, dont la démission a été acceptée.

Baccarat (Meurthe-et-Moselle). — M. Leclerc (Alfred), en remplacement de M. Gry, qui a été atteint par la limite d'âge.

Baccarat (Meurthe-et-Moselle). — M. Lebay (Jean), en remplacement de M. Perrin, dont la démission a été acceptée.

La Bastide-de-Sérou (Ariège). — M. Rispal (Isidore), en remplacement de M. Sarda, décédé.

La Batie-Neuve (Hautes-Alpes). — M. Disdier (Pascal), en remplacement de M. Aubin, dont la démission a été acceptée.

Chamoux (Savoie). — M. Casez (Léon), en remplacement de M. Berger, qui a été atteint par la limite d'âge.

Fays-Billot (Haute-Marne). — M. Sarlot (Pierre), en remplacement de M. Parisot, qui a été atteint par la limite d'âge.

Foix (Ariège). — M. Ferrand (Séverin), en remplacement de M. Sacaze, qui a été atteint pas la limite d'âge.

Guéméné-Penfao (Loire-Inférieure). — M. Fournis (Henri), en remplacement de M. Herviaux, dont la démission est acceptée.

Lambesc (Bouches-du-Rhône). — M. Marrot (Victor), en remplacement de M. Honnorat, qui a été atteint par la limite d'âge.

Langres (Haute-Marne). — M. Vergne (Joseph), en remplacement de M. Beuvry, décédé.

Latour de France (Pyrénées-Orientales). — M. Loubet de Sceaury (Paul), en remplacement de M. Benet, qui a été atteint par la limite d'âge.

Mussy-sur-Seine (Aube). — M. Vandeputte (Gérard), en remplacement de M. Le Lann, qui a été atteint par la limite d'âge.

Noyers-sur-Serein (Yonne). — M. Rousselot (Fernand), en remplacement de M. Bonneiat, décédé.

Orange (canton Ouest) (Vaucluse). — M. Charrin (Emile), en remplacement de M. Balesier, qui a été atteint par la limite d'âge.

Pont-de-Montvert (Corrèze). — M. Serviere (Emile), en remplacement de M. Bonijol, décédé.

Rethel (Ardennes). — M. Jayot (Gaston), en remplacement de M. Reny, qui a été atteint par la limite d'âge.

La Roquebrussanne (Var). — M. Courtois (Edouard), en remplacement de M. Sennequier, qui a été atteint par la limite d'âge.

Rouen (3e canton) (Seine-Inférieure). — M. Mars (Jean), en remplacement de M. Pinel, décédé.

Rumilly (Haute-Savoie). — M. Darmet (René), en remplacement de M. Panquet, dont la démission est acceptée.

Rumilly (Haute-Savoie). — M. Pagliano (Gaston), en remplacement de M. Baud, dont la démission est acceptée.

Saint-Auban (Alpes-Maritimes). — M. Filippini (Ange), en remplacement de M. Bellon, qui a été atteint par la limite d'âge.

Verzy (Marne). — M. Desplats (Jean), en remplacement de M. Dhuicq, qui a été atteint par la limite d'âge.

Villefranche-de-Lauraguais (Haute-Garonne). — M. Rouaix (Marcel), en remplacement de M. Janin, décédé.

Sont acceptées, les démissions de:

MM. Barre, suppléant du juge de paix de Villenauxe (Aube).
Boyer, suppléant du juge de paix d'Arlies-sur-Coupe (Puy-de-Dôme).
Esnault, suppléant du juge de paix de Montfort-le-Rotrou (Sarthe).
Milot, suppléant du juge de paix de Blois (canton Est) (Loir-et-Cher).
Monnier, suppléant du juge de paix des Moutiers-les-Mauxfaits (Vendée).

Est nommé juge de paix honoraire: M. Reny, ancien suppléant du juge de paix de Rethel (Ardennes).

Décret supprimant des offices, nommant des officiers publics ou ministériels, acceptant leurs démissions ou conférant l'honorariat.

Rectificatif au *Journal officiel* du 14 septembre 1952, page 9030, 1re colonne, 22e ligne, au lieu de: « tribunal de première instance d'Aurillac (Cantal) », lire: « tribunal de première instance de Mauriac (Cantal) ».

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LEGION D'HONNEUR

Décret du 26 septembre 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 26 septembre 1952, et sur déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur portant que la promotion comprise dans le présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, est promu au grade de commandeur:

M. Jacob (Charles-François-Etienne), professeur honoraire de la faculté des sciences de Paris, ancien président de l'académie des sciences. Officier du 31 juillet 1936.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Traducteurs.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 août 1952: page 8379, 1re colonne au lieu de: « sont promus, dans la 3e classe des traducteurs, du 1er au 2e échelon: M. Marc (Jacob)... », lire: « Sont promus, dans la 3e classe des traducteurs, du 1er au 2e échelon: M. Marc (Jacques)... ».

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Décret du 24 septembre 1952 portant promotion d'officiers de l'armée active et non-activité par suppression d'emploi (armée de terre).

Par décret en date du 24 septembre 1952, sont promus à titre définitif à l'ancienneté hors cadres, les officiers en non-activité par suppression d'emploi ci-après désignés:

Service de santé.

Au grade de médecin commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le médecin capitaine Ravelonanosy (Bertrand-Marie), directeur du service de santé des troupes de Tunisie.

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les capitaines:

Valat (Eugne-Clemenceau), subdivision de Grenoble.
Guiennot (Pierre-Simon-Auguste), subdivision de Paris
De Boyer-Montegut (Olivier-Paul-Louis-François-Marie-Robert), subdivision de Pau.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les lieutenants:

Thorrent (Lucien), subdivision de Paris.
Pichodou (François), subdivision de Vannes.
Codevelle (Joseph-François-Abel), subdivision de Versailles.
Audrerie (Raoul), subdivision d'Angoulême.
Poher (Pierre-Louis), subdivision de Vannes.
Coulon (Robert-Charles-Eugène-Marie), subdivision de Paris.
Giuglaris (Marcel), subdivision de Paris.
Perret (François-Louis-Claude), subdivision de Paris.
Bourdarie (Paul-Louis-Henri-Lucien), subdivision de Paris.
Perez (François-Jean), division territoriale d'Alger.
Pulicani (Robert-Jules-Augustin), division territoriale de Constantine.
Danielou (Georges), subdivision de Rennes.
Malle (Victor-Louis), division territoriale d'Alger.
Collet (Roger-Victorin), subdivision de Nancy.
Delvart (Paul-Maurice-Edouard), subdivision de Lille.
Jacques (René-Léon), subdivision de Tours.
Labrousse (René-Louis), subdivision de Paris.
Dupe (Maurice-René-Auguste), subdivision de Chambéry.
Martin (Henri-Joseph), subdivision de Marseille.
Jollet (André), subdivision de Tours.
Negre (Marius-Paul), subdivision de Nevers.
Laheurte (Paul-Henri), subdivision de Besançon.
Bonnafous (Henri), subdivision d'Albi.
Piscini (Antoine), division territoriale d'Alger.
Vuachet (Jean-Aimé), division territoriale d'Alger.
Moal (Albert), subdivision de Vannes.
Bana (Charles-Raymond), division territoriale d'Alger.
Gressier (Eugène), subdivision de Nancy.

Arme blindée et cavalerie.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les lieutenants:

Cretie de Palluel (Charles-Jacques-Jean-Nicolas-Sélim), subdivision de Rouen.
Formeil (Nicolas), subdivision de Nancy.
Capin (Philippe-Edmond), subdivision de Lille.

Artillerie.

Au grade de chef d'escadron.

MM. les capitaines:

Gourdou (Jean-Victor), subdivision de Paris.
Gardeur (Marcel-Auguste-Arthur), subdivision de Paris
Debevre (Emile-Louis-Georges), subdivision de Paris.
Lafont (Gabriel-Etienne-Albert), subdivision de Paris.
Blouin (André-Edouard-Auguste), commandement supérieur d'Afrique occidentale française.
Billefod (Jean-Paul-Jules-Alfred), subdivision de Paris.
Parrot (André-Germain), subdivision de Paris.
Laloe (Michel-Francis-Gabriel), subdivision de Paris.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les lieutenants:

Huot (André-Maurice), subdivision de Paris.
Rousset (Jean-Jules-Marius), subdivision de Montpellier.
Dupouy (Paul), subdivision de Paris.
Thomann (Ernest), subdivision de Paris.
Hess (René), subdivision d'Oran.
Tesson (Maurice-Ferdinand-Marie), subdivision de Versailles.

Train.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les lieutenants:

Dalmen (William-Jean-Etienne), subdivision de Nevers.
Mahe (Hervé-Marie), subdivision de Paris.
Cassard (Pierre), subdivision de Lyon.

Génie.

ARME

Au grade de capitaine.

MM. les lieutenants:

(Pour prendre rang du 1er juillet 1952.)

Gosset (Paul-Georges).

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Lejeau (Joseph-Louis-Roger).
Leclercq (Fleury-Vincent).

Transmissions.

A. — ARME

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les lieutenants:

Castillon (Gilbert-Jean-Baptiste), subdivision de Chambery.
Patry (Raymond-Auguste-Clément), subdivision de Tours.
Delpech (Octave-Honoré), subdivision de Bordeaux.
Devilliers (Jean-Baptiste-Léonce-Louis), subdivision de Versailles.
Decor (Ernest-René-Marie-Pierre), division territoriale de Casablanca.

Cadre des adjoints de chancellerie.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le lieutenant Orsini (Jean-Joseph-Toussaint), commandement supérieur des forces armées de Madagascar et dépendances.

Intendance.

Au grade de capitaine d'administration.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le lieutenant d'administration Bourdonneau (Fernand), 2e région.

TROUPES COLONIALES

Artillerie.

Au grade de chef d'escadron.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le capitaine Durand (Jean-Roger-Maurice-Gustave), subdivision de Sarrebrück.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le lieutenant Combes (Jean), subdivision d'Angoulême.

Décret du 24 septembre 1952 portant promotions automatiques (armée de terre, active).

Par décret du 24 septembre 1952, sont promus à titre définitif:

Service de santé.

Au grade de lieutenant d'administration.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants d'administration:

Vernay (Marius-Frédéric).
Humbert (André-Louis).
Hyard (Robert).

Service vétérinaire.

Au grade de vétérinaire lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les vétérinaires sous-lieutenants:

Michel (Claude-Georges).
Crombe (Claude-Julien-Camille).
Mille (Jean-Louis).
Couegnas (Clément-Yves-Michel).

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Boileau (Jules-Marcel-François-Jacques).
Bougan (Charles).
Farges (Roger).
Jestin (Vincent-Marie).
Auboiron (Louis-Joseph-Marie).
Faucard (Camille).
Audoux (Edgard-Jacques).
Cordier (Marcel-François).
Alegre (Sylvain).
Lauboy (Lucien-Raymond).
Tabary (Emilien-Alfred) (B. P.).
Vilbert (René-François).
Boudart (Georges-Adrien).
Tantot (Robert-Jean) (B. P.).
Sauder (Alphonse).
Delsuc (André-Jacques).
Moussu (Jean-René-Louis-Alphonse).
Morin (Georges).
Imbert (Robert-Maurice).
Allombert-Maréchal (Michel).
Lestien (Jacques-Georges-Antoine).
Clerget (Gilbert-André-Robert).
Titz (Roger-Jacques).
Six (Louis-Fernand-César-Joseph).
Bonduelle (Guy-Marie-Joseph).
Monteil (Jean-Robert).
Amblard (Michel-Marie-Jacques).
Chaumont (Gabriel-Jean-Maurice).
Compagnat (Jacques-Henri).
Duvernay (Jacques-Marie-Jean).
Lardry (Paul-Louis-Joseph).
Desfètes (Guy).
Surbier (Maurice-Géhane).
Rodier (Jean-Paul-André).
De Caumia-Ballieux (Bertrand-Marie-Antoine-Alfred).
Lesort (Maurice-Georges-Jean).
Galopin (Charles-Maurice-Barthélémy).
Brehier (Claude-Maurice-Charles) (B. P.).
Blondet (Jacques-René-Joseph).
Fournier (Jean-Auguste).
Mayne (Robert) (B. P.).
Roubaud (Paul-Emile).
Vallet (Pierre-Louis-Robert).
Soulhol (Jean-Claude-René).
Pifart (Jean-Marie-Edmond-Eugène).
Amet (Bernard-René-Marie-Léon).
Fennebresque (Michel-Marie-Jacques-Gustave).
Dekeister (Benoît-Gaston-Cornil).
Sterckx (Alain-Pierre-Camille-Marie).
Paroldi (Marcel-Ferdinand).
Michel (Pierre-Marius-Lucien).
Caldairou (Albert-Marie-Georges).
Dutoit (Louis-Albert-Emile).
Miard (Jean-Michel-Albert).
Mellier (Maurice-Paul-Antoine-Jules).
Michel (Roger-Antoine-Félix).
Laine (Gaston-Pierre).
Motte (Robert-Pierre-Martial).
Grenouilleau (Jean-Raymond).
Odiot (Jacques-René).
Delarbre (Jean-Pierre-Albert).
Muller (Jacques-Jean).
Pouvesle (Philippe-Jean).
De Guillebon (François-Marie-Gérard).
Alzieu (René-Honoré-Albert).
Vailhe (Marc-Louis-Marie).
Bonnefond (Maurice-Jean-Marie).
Rollet (Julien).
Rancoule (Pierre-Paul-Joseph).
De Fromont de Bouaille (Gilles-Xavier-Guy-Marie) (B. P.).
Morin (Emile).
Mazaleyrat (Marcel-François).
Filaudeau (Guy-Marie-Jean).
Poujol de Molliens (Claude-Marie-Joseph-François).
Monicat (Pierre-Marie-Henri).
Jay (Marcel-Jean).
Darnet (Jacques-Pierre-Gaston).
Chataigner (Jean-Roger-Antoine).
Crouzet (Jean).
Corbel (Loïc-Marie-André).
De Bouvier Mathieu de Vienne (Guy-Marie-Jacques).
Vayriot (Edmond-Paul-René).
Chipot (Jean-Henri-Georges).
Prudhomme (Bernard-Marie-Paul).
Varrey (Charles-Jean).
Danet (Eugène-Jean-Marcel).
Coche (Bernard-Antoine).
Vittori (Jacques-Gaston).
Garret (Georges-Charles).
Maillard (Jean-Eugène-Marie).
Lebrun (Guy-Georges-Henri).
Berber (André-Jean-Albert).
Cousin (Jean-Louis-Jules-Antoine).
Giorgi (Pierre-Louis-Marie-François-Gabriel).
Delattre (Jean-Gérard-Henri-Aimé).
Meric (Maurice-Vincent-Julien).
Racca (Julien-Léon) (B. P.).
Herment (Roger-Victor).
Bouchacourt (Guy-Raoul-Marie-Louis).
Falvre (Ghislain).
Ruiter (Marc-Jean).
Cruz (Raymond).
Pinault (Gérard-Jean).
Moulin (Bernard-Paul-François).
Lamboley (Georges-Maurice-Jean).
Racinet (Jean-Claude-Maurice).
Ouret (Jean-Baptiste-Michel).
Sénac (Henri).
Plancke (Gilbert-Cyrille).
Burelle (Didier-Marie-Augustin-Georges).
Jego (Georges-Raymond-Lucien-Julien).
Bonnard (René-Louis).
Sanvert (Gérard-Jules).
Lentignac (Gilbert-Simon-Etienne) (B. P.).
Eugène (Marcel-Jean).
Baron (Maurice-Léopold).
Holitzka (Christian-Jean-Reinhold).
Guillon (Robert-Louis-Emile).

Arme blindée et cavalerie.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Neyers (René-Eugène).
De Lipski (Arsène-André).
Marie (Raymond-Auguste).
Mayran (Jean-Marie-Marcel).
Mailhe (Paul).
Kielwasser (Léon-Nicolas).
Houdet (Furcy-Marie-Paul-Marcel).
Lamiable (Raymond-Louis-Paul).
Pillet (Vincent-Marie-Louis).
Jutel (Claude-Georges).
De Bressy de Guast (Bernard-Henri-Vincent-Bruno).
Gelot (Pierre-Jules-Arsène).
Legrand (Pierre-Sylvain).
Monroe (Bernard-Marie-Régis-Dominique).
Choulet (Jean-René-Alphonse).
Clavie (Gabriel).
De Cacqueray-Valmenier (Xavier-Marie-Joseph-Aimable).
Guffroy (André-Gérard-Gaston-Louis-Hector).
Loubens (Arnaud-Pierre-Marie).
Reguinot (Amédée-Victor-Henri).
Guyot (Pierre-Maurice-François).
Tourret (Hubert-Marie-Joseph-Gabriel).
De Blois (Robert-Luc-Joseph).
Ebeling (Félix-Michel).
Pompilio (Gilbert-Georges-Nicolas).
Morel (Gérard-Georges-Henri-René-Jean-Eudes).
Boisselet (François-Maurice-Marie).
Nanquette (Pierre-Marcel).
Mouton (Bernard-Marie-René).
Mesplie (Georges-Eugène).
Fayolle (Pierre-Georges).
Leclere (Guy-André).
Mauras (André-Marcel-René-Jean).
Barraud (Henri-Raymond-Francis).
Bergey (Philippe-Marie-Jacques).
Berlandier (Antoine-Raymond).
Marcotty-Zimbale (Jacques).
Baudot (Jean-Laure-Louis).
Adam (Frantz-Loïc-Ignace-Marcel).
Raze (André-Victor-Barthélemy).
Thery (Jean-Louis-Marie).
Hustaix (Jean-Charles-René).
Penicaud (Bruno-Marie-André).
Dourain (Edouard-Simon).
Thouvenot (Pierre-Marie-Henri).
Peria (Maurice-Ernest-Jean-Louis).
Gautret de la Moricière (Hubert-Joseph-Marie).
Bart (Jean-Claude-Georges-Pierre).

Artillerie.

Au grade de lieutenant.

(A compter du 1er octobre 1952 pour prendre rang du 1er octobre 1951 [sans rappel de solde] par application de l'article 31 de la loi n° 50-857 du 24 juillet 1950.)

M. le sous-lieutenant de Poilloue de Saint-Mars (Ithier François René).

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Aumeras (André).
Donnart (Adolphe).
Bresson (René-Louis).
Pinzuti (Paul-François).
Buron (Louis-Marcel).
Pecquerie (Bernard-Jean-Edouard-Marcel).
Tillette de Clermont-Tonnerre (Pierre-Charles).
Vaillant (Georges-Marie-Louis-Alfred).
Battistelli (Jean-Antoine-Toussaint).
Bornet dit Vorgeat (Jacques-François-Louis).
Bertrand (Serge-Paul-Alfred).
Longueval (René-Gaston-Maurice).
Sommervogel (Claude-François-Marie-Joseph).
Picq (Michel-Paul).
Fayard (Pierre-Marie-Gabriel-François).
Ledoux (Albert-Louis-René).
Frachet (Louis-Charles).
Huc (Jean-Marie).
Bourdin (Michel-Pierre-Etienne).
Grange (André-Michel).
Barret (Maurice-Paul-Daniel).
Le Coz (André-Jean-Pierre).
Schweighoffer (Jean-Lucien-Louis).
Desfeux (Georges-Marcel-Roger).
Perraut (Roland-Paul).
Destrade (Géraud-Louis-Antoine).

Eyraud (Michel-Francis-Philibert).
Sirven (René-Louis-Joseph).
Germain (Pierre-Yvon).
Van Cappell de Premont (François-Marie-Charles-Alfred).
Pfister (Alain-Marie-Louis-Claude).
Haverlan (Pierre-Mathieu-Emile-Joseph).
Rimet (Jean-Louis).
Pussiau (Michel-Marie-Paul).
Boyer (Charles-Jean-Antoine).
Eyraud (Henri-François-Joseph).
Faure (Bernard-Joseph-Louis).
Balan (Roger-Louis).
Fillon (Jean-Antoine-Marius).
Libourel (Fernand-Gaston).
Bonamy (Alain-Louis-Marie).
Mioletti (Jean-Louis-François).
De la Choué de la Mettrie (Bertrand-Marie-Maurice-Gabriel-Alain).
Laurens (Claude-Louis).
Moreau (Christian-Jacques).
Debievre (Yves-Marie-Louis-Michel).
Lemaire (Bernard-Paul-Louis-André).
Van Poucke (Robert-Alfred-Maurice).
Venant (Robert-Jean).
Geze (Emmanuel-Jean-Louis-Marie).
Ollier (Marc-Jean-Henri).
De Fleurian (Henri-Marie-Antoine).
Servais (Claude-François).
De Méric de Bellefon (Jacques Henri-Marie).
Tranie (Jean-Paul-Marie-Joseph).
Crastre (Henri-Charles-René).
Gauthey (Michel-Joseph).
Ring (Roger-Frédéric-Jean-Marie).
Servaux (André-Charles).
Huart (Michel-Charles-Raymond).
Giraud (Pierre-Emmanuel-Henri).
Salliol (Jacques-Pierre-Jules).
Feral (Pierre-Louis-Marie-Joesph).
Quennouelle (Henri-Maurice-Louis).
Méric de Bellefon (Georges-Raoul-Marie-Alix).
Gayet (Paul-Eugène-Antoine).
Pierson (Georges-Louis-François).
Michel (Yvon-Georges-Edmond).
Georges (Charles-Gabriel).
Dalle (Rémi)
Roux (Max-Chéri-Antoine-Alphonse).
Juteau (Jean-Marie-Edmond).
Penin (Maurice-Marcel-Georges).
Lafaurie (André-Yves-Marie)
Roy (Claude-Marcel).
Buguet (Jacques-Henri)
Lepinay (Jacques-Armand-Albert-Marcel).
Chauvin (Pierre-François-Marie).
Giscard d'Estaing (Xavier-Marie-Montfort).
Vives (Robert-Eloi-Camille).
De Chérade de Montbron (Marie-Joseph-Robert-Bruneau).
Coudere (Albert-Raymond).
Perreve (Jean-Pierre).
Pâques (Pierre-Louis).
Le Corre (Yves-Guénolé-Mélaine).
Couturier (François).
Albertus (Roger-Charles-Antoine-Georges).
Moreau (Lucien-Louis)
Michel-Flandin (André-Jean-Marie)
Valle (René)
Lyot (Jean-François-Constant-Robert).
Hilaire (René-Julien-Victor).
Gerboud (Paul-Joseph-Albert).
Suchy (Rolland-Antoine-Bernard).
Gatine (Guy-Bernard-Claude).
Roussel (Pierre).
Druet (Daniel-Roland-Lucien).
Logeay (François-Louis).
Claude (Gilles-Gabriel-Eugène).
Sylvestre (Etienne-François).
Sylvestre (Adolphe-René-Jacques).

Train.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Mercier (Robert-Alphonse) (B. P.).
Liebart (Charles-Victor) (B. P.).
Douchet (Michel-Ange-David).
Ilineau (Pierre-Gérard).
Dupuis (René-Louis).
Tourret (Gilbert).
Bergeon (Jean-Louis-Alphonse).
Dupin (Jean-Fernand).
Lafont (Ali-Jules).
Tanet (Francis-Gilbert).
Delarue (Claude-Roger-Pierre).
Leclerc (Jacques-Raymond).
Deu (Pierre-André-Joseph) (B. P.).
Petitjean (Robert-Michel-René).
Deloste (Jean-Jacques).
Lemaire (Pierre-Louis-Edmond-Henri).

Génie.

A. — ARME

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1951.)

MM. les sous-lieutenants:

Rufin (Robert-Jean).
Legendre (Denys-Charles-Marc).
Remond (Maurice).
Texier (André-Marie-Ignace-Charles-Alfred).
Montlahuc (Gérard-René-Gabriel).
Roy (Georges-Jean-Marie-Maurice).
Bru (Alain-Henri).
Bouthors (Pierre-Marcel).
Gonin (Roger-Joseph-Louis).
Landon (Jean-Pierre-Marie-Guy).
Mathieu (Claude-Louis).

Les nominations ci-dessus ne donneront pas lieu à rappel de solde antérieurement au 1er octobre 1952.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Servella (Gilbert-Paulin-François).
Machebœuf (Marcel-Elie).
Thoraud (Michel-Serge).
Collignon (Fernand-Eugène).
Aldebert (Pierre-Marie-André).
Ethuin (Jacques-Lionel-Jean-Joseph).
Patron (Bernard-Henri)
Lagadec (Henri-Bernard).
Buhannic (Marcel-Marie).
Nicolle (Georges-Bernard).
Maury (René-Eugène-Henri).
Goudon de Lalande de l'Heraudière (Jacques-Marie-André).
Beriard (Lucien).
Muller (Louis-Georges-René).
Dormoy (Gilbert-Marie-Louis-François).
Hascoët (Jean-Joseph-Marie).
Carreau (Michel).
Pauchet (Charles-Maurice).
Charny (Jean-Marie).
Quere (Jean).
Lebon (Raymond-Jean-Michel).
Henry (Michel-François-Marie).
Jacquet (Michel-Raoul-Georges).
Pineau (Michel-Noël-Jacques).
Jupillat (Pierre).
Martinage (Jacques-Pierre-Georges).
Michel (Gérard-Georges-Victor).
Seguin (Bernard).
Canniccioni (Benoit-Jean).
André (Gérard-Louis-Michel-François-Marie).
Hardy (Louis-Lucien).
Boone (Jacques-Maxime-Lucien).
Hahn (François-Marie-Pierre).
Marand (Jean-Raymond-Auguste).
Etchanchu (Georges-Pierre).
Feydel (Georges).
Verly (Jean-Désiré).
Affret (Anselme).
Vergos (André-François).
Many (René-Gaston).
Brunet (Elie-Jean).
Egron (Léon-Joseph-Marc-Pierre).
Reynaud (Michel).
Bizien (Roger-Alain-Joseph).
Blanchedeau (Jacques-Alain-Edouard).
Miche (Georges-Victor-Valentin).
Brisson (Yves-Antoine).
Malavard (Georges-Joseph-Emile-Paul).
Michelet (Pierre-Henri-Marie).
Hirrien (Robert-François-Marie).

B. — ADJOINTS DU SERVICE DES MATÉRIELS

Subdivision: Génie.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Berger (Xavier-Victor-Raymond)
Haug (Raymond-Octave-Eugène)

D. — ADJOINTS DU SERVICE DES BATIMENTS

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Sebillotte (Maurice).
Farizy (Francis).
Limonet (Henri).
Paqueteau (Georges-Paul).
Gagneux (Roger-Henri).
Parfait (Henri-Georges-Charles-Armand-Emile).
Desmettre (Médard-Camille).
Brix (Roger-Jean-Auguste).
Disdier (Pierre-Honoré-Georges).
Rey (Yves-Amédée-Marie).
Oswald (Eugène).
Faugeres (Edgar-Gabriel).
Anglade (Pierre-Julien-Joseph).
Massimi (Joseph-Tarquin).
Tichit (Jean-Baptiste).

Transmissions.

A. — ARME

Au grade de lieutenant.

(A compter du 1er octobre 1952 pour prendre rang du 1er octobre 1951 [sans rappel de solde] par application de l'article 31 de la loi n° 50-857 du 24 juillet 1950.)

MM. les sous-lieutenants:

Meunier (Jean).
Ben Assein (Isaac-Jacques).
Dalens (Jean-Jacques-Emile).

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Hamon (Jean).
Gabriel (Bernard-Lucien).
Van Doren (Eugène-Jean).
Le Coz (Guy-Marcel-Jean-Henri).
Bichet (René-Jean).
Chifflot (Lucien-Marcel).
Stirn (Alfred-Charles-Jacques).
Baby (Pierre-Henry).
Cosso (Jean-Baptiste-Etienne).
Racinoux (Claude-Francis).
Pauly (Georges-Henri).
Charrier (Pierre-Jean).
Brouchon (Lucien-Gabriel-Henri).
Coudere (Aimé-Robert).
Pollet (Georges-Vital).
Diolez (Claude).
Prot (Jacques-Roger).
Emin (Camille).
Bessard (Robert-Jérôme-Olivier).
Defossez (Jean-Marie-Joseph-Arsène).
Barot (Jean-Pierre-Marie-François).

B. — ADJOINTS DU SERVICE DES MATÉRIELS

Subdivision: Transmissions.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le sous-lieutenant Gemehl (Jean-Louis-Maurice).

Cadre des adjoints de chancellerie.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Albert (François).
Guérin (Jean-Elie).
Gaucher (Paul-François-Jean).

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Hansen (Paul-Eugène).
Boyon (Maurice).
Petit (Paul-Marie-Etienne).

Officiers du recrutement.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Py (Lucien-Maurice-Georges).
Fleutot (Jean-Gabriel-Julien).

Service des matériels.

Subdivision: Artillerie.

A. — CADRE DES INGÉNIEURS

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang sans rappel de solde, du 1er octobre 1951.)

MM. les sous-lieutenants:

Merland (Jacques).
Blouls (François-Xavier-Antoine).

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Jourdonneau (Daniel-Louis).
Brion (Robert).
Buffetaud (Paul-Jean-François).
Chauvin (René-Camille-André).
Alfonsi (Jean-André).
Pechon (Marc-Robert-Fernand).
Brethonnet (Jean-Albert).
Crebassa (Jacques-Alfred).

B. — CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Berndt (Charles-Louis).
Devignes (Maurice-Rémy-Joseph).
Duc (Pierre-Jean-Fernand).
Guiot (René-Henri).

C. — CADRE DES ADJOINTS TECHNIQUES

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Etasse (Pierre-Paul-Victor-Jules).
Oules (Maurice-Joseph).
Poirot (René-Charles-Auguste).

Intendance.

Au grade de lieutenant d'administration.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants d'administration:

Ferrand (Henri-Jean).
Montfort (Yves-Fernand-Adrien).
Morinet (Jean-Edouard).
Courbon (Jean-Joseph-Marie).
Clouse (Jean).
Bourgois (René-Gaston-André).
Michel (Jean-Gaston).
Cloastre (Auguste-Charles-Gabriel).
Peuliard (Jacques-Léon-Jules).
Chevallier (Bernard-Eugène-Julien).
Renou (Albert-Lucien).
Larnicol (Michel).
Marty (Jean-Alexandre).

Service des fabrications d'armement.

A. — CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES DES FABRICATIONS D'ARMEMENT.

Au grade d'ingénieur militaire de 2e classe.

(Pour prendre rang, sans rappel de solde, du 1er octobre 1952.)

MM. les élèves ingénieurs militaires:

Engerand (Claude-Romary).
Laplane (André-Georges-Auguste).
Hua (Marcel-Marie-René).
Rosoor (Jean-Louis-Yves).
Maisonneuve (Pierre-Antoine-Eugène).
Dureault (Georges-Paul-Marie).
Chabaud (Jacques-Robert-Félix).
Nelken (Gérald).
Angerand (Georges-Pierre).
Caurier (Alain-Marie-Georges-Emile).
Jugue (Bernard-Marie-André).
Legrand (Olivier-Marie-François).

B. — CORPS DES INGÉNIEURS MILITAIRES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Au grade d'ingénieur militaire de 2e classe.

Pour prendre rang, sans rappel de solde, du 1er octobre 1951.)

M. l'élève ingénieur militaire Cance (François-Xavier-Edme-Alexis).

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Au grade de lieutenant,

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Mougin (Henri-Georges-Eugène).
De Bono (Pierre-Louis),
Touati (Daniel).
Szwed (Théophile-Michel),
Dalaudière (Jean).
Guillou (Joseph).
Sani (Marc-Aurèle-Marie),
Le Rest (Marius-Louis).
Vullien (André-Jean).
Crespin (Jean-Louis-Henri-Emile).
Guilhon (Alain-François-Marie),
Dujon (Yvan-Léon-Aimable-Marcel).
D'Aboville (François-Marie-Gabriel)
Foray (Gilbert)
Le Vigouroux (Michel-Joseph-Raymond),
Gibour (Jean-Pierre-Marie).
Brachet (Alain-Jacques).
Marques (Guy-Roger-Jacques).
Daussy (Jacques-Paul-Ernest).
Pierre (Marcel-André).
Gebel (Charles-Jean-Jacques).
Thibault de La Carte de La Ferté Senectère (Paul-Roger-Marie-Joseph-Robert).
Lévêque (Georges-Lucien).
Fouilland (Jacques-Sylla-Antoine)
Bebin (Louis-Jacques-Marie).
Le Bourlis (Alain-Jean-Joseph-Auguste).
Le Gall (Pierre-Yves-Félix-Marie).
Belis (Robert-Neris-Marcel).
Millot (Jacques-Benigne-Henri).
De Regnault de Bellescize (Christian-Bérenger-Marie-Jean).
Larzul (Robert-Georges-Jules-Marie).
Philippe (Robert-Alfred-Auguste)
Jouslin de Noray (Michel-Marie-Joseph).
Bejanin (Léon-René-Pierre),
Paillard (Jacques).
Dalin (Michel-Robert-Emile).
Fasseur (Michel-Georges-Charles).
Martin (Ernest-Auguste).
Cioppani (Paul-Alfred-François).
Laval (Pierre-Paul).
Bournier (André-Louis).
Pichon (Jean-Marie).
Tambrun (André-Georges-René).
Rivière (Pierre-Marie-Joseph-Eugène-François).
Le Gall (Robert-Georges).
Despert (Bernard-Robert-Emile).
Stievenart (Francis-Henri).
Ricard (Michel-Charles-Joseph).
Balanca dit Poucou (Gustave-Alexandre-Louis).
Benaix (Jean-Marie-Raymond).
Stolitza (Dimitry).
Berthezene (André-Henri-Albert).
Vaschetti (Jean-Jacques).
Reyjal (Jean-Henri).
Brunet (Gérard-André-Denis).
Mazzoni (Guy-Ange-Rutilius-Augustin).
Menneirier (Alain-Paul-Marie).
Biju-Duval (Claude).

SOUS-LIEUTENANTS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1946.

Au grade de lieutenant,

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le sous-lieutenant Rémy (Rabet).

Artillerie.

Au grade de lieutenant,

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Cre (Daniel-Robert).
Trebaul (Guillaume-François-Marie).
Fustier (Roger-Jacques-Henri).
Brunbrouck (Paul-Emile).
Le Blanc (Jean-Louis-Germain-Edmond).
Emin (Roger-Emile-Albert).
Lartigue (Michel-Jacques-Robert).
Clement (Pierre-Désiré-Jean).
Joly (Daniel-Pierre).
Rontani (Georges-Jean).
Serpelle (Jean-Henri-Marie).
Cheviet (Joseph-Paul-Marie).
Billard (Albert-Lucien).
Parrau (André-Georges).
Lenoir (François-Marie-Jules).
Breyne (Robert-Raymond-Alphonse).
Premel (Paul-Alain-Guillaume).
Pfohl (Jacques-Marcel).
Maquin (Claude-René).
Ledit (André-René).
Moreau (Jean-Marie-Henri-Joseph).
Olivier (Ernest-René-Olivier).
Ange (Daniel).
Wicker (André-Louis),
Lenoble (Claude).
Poirier (Pierre-René).
Mascaro (Jean-Claude-Louis).
Lavarde (Jacques-Georges-Marie).
Bertin (Pierre-Edmé-Augustin-Eugène).
Dufourmantelle (Michel-Albert-Henri-Louis).
Zolier (Pierre-André).
Frey (Roger-Paul-Robert).
Schmitt (Maurice-Marie-Joseph).
Chaume (Raymond-Marcel).
Merignac (Georges-Marcel).
Bienvenu (Louis).
Richard (René-Paul-Louis).
Clochard (Yves-Pierre-Ernest),
Mootz (Henri-René).
Santoja (Jean-José).
Junquet (Marcel-Jean-Henri),
Eugène (Henri).

Adjoints de chancellerie.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le sous-lieutenant Barneche (Georges-Emile).

Adjoints administratifs des corps de troupe.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le sous-lieutenant Ferracci (Pierre-Jacques-Olivier).

Matériels et bâtiments coloniaux.

A. — ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Au grade de lieutenant,

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Maure (Guy).
Charles (Jean-Marcel).
Vienney (Fernand-Adrien),
Fabre (Antoine-Henri).
Rostaing (Romain-Robert).

B. — ADJOINTS TECHNIQUES,

Au grade de lieutenant,

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Hasse (Marcel-Louis), ouvrier d'Etat.
Ducournau (Pierre), contrôleur d'armes.

Officiers d'administration du service de l'intendance.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Aubrée (Marcel-Louis-Joseph).
Beignet (Serge).
Dreano (Louis).
Hollard (Edouard).
Melkebeke (Serge-René-Amédée).

Officiers d'administration du service de santé.

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Hesler (Marcel-Armand).
Le Manach (Paul-Pierre).
Delaroque (Théodore).
Dodeur (Joseph-Frédéric).
Puel (Jacques-Georges-André).
Dorgueil (Henri-René-Georges).

Décret du 24 septembre 1952 portant nominations et promotions d'officiers de l'armée active (armée de terre).

Par décret en date du 24 septembre 1952, sont promus ou nommés à titre définitif:

Service de santé.

A. — MÉDECINS

Au grade de médecin colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les médecins lieutenants-colonels:

Guilleman (Paul-Marcel), en remplacement de M. Leblais, retraité. — Maintenu.
Mauvais (François-Eric-René), en remplacement de M. Chaffaut, retraité. — Maintenu.
Coutie (Marcel-Robert-Paul), en remplacement de M. Boyrie, retraité. — Maintenu.

Au grade de médecin lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les médecins commandants:

Bonnet (René-François), en remplacement de M. Guilleman, promu. — Maintenu.
Lacroix (Jean-François-Louis), en remplacement de M. Mauvais, promu. — Maintenu.
Deumie (Louis), en remplacement de M. Coutie, promu. — Maintenu.
Bolot (François-Philippe-Louis-Constant), en remplacement de M. Durban, retraité. — Maintenu.
Cazeilles (Marcel-Jacques-Thomas), en remplacement de M. Bornecque, retraité. — Maintenu.
Marty (Jean-Louis-Marie), en remplacement de M. Grenier, retraité. — Maintenu.
Belaubre (Gabriel-Léopold-Edouard), en remplacement de M. Berteaux, retraité. — Maintenu.

Au grade de médecin commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les médecins capitaines:

(Choix.) M. Martres (Maurice), en remplacement de M. Bonnet, promu. — Maintenu.

(Ancienneté.) M. Maye (Roger-Jean), en remplacement de M. Lacroix, promu. — Maintenu.

(Choix.) M. Pourpre (Henri-Pierre-Gabriel), en remplacement de M. Deumie, promu. — Maintenu.

(Ancienneté.) M. Genereau (James), en remplacement de M. Bolot, promu. — Maintenu.

(Choix.) M. Ferrand (Maurice-François-Jean), en remplacement de M. Cazeilles, promu. — Maintenu.

(Ancienneté.) M. Chaduc (Pierre-Marius-Paulin), en remplacement de M. Marty, promu. — Maintenu.

(Choix.) M. Deltour (Marcel-Henri-Jules), en remplacement de M. Belaubre, promu. — Maintenu.

(Ancienneté.) M. Richaud (Francis-Pierre), en remplacement de M. Le Roch, retraité. — Maintenu.

(Choix.) M. Delrieu (André-Victor), en remplacement de M. Sourdois, retraité. — Maintenu.

Au grade de médecin capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les médecins lieutenants:

1re tour (ancienneté). M. Lapeyre (Jean-Charles-Xavier), en remplacement de M. Martres, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Joyaux (Georges-Camille-Léon), en remplacement de M. Maye, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Canal (Pierre-Julien-Jean), en remplacement de M. Pourpre, promu. — Maintenu.

1re tour (ancienneté). M. Arroyo (Georges-Alexis), en remplacement de M. Genereau, promu. — Maintenu (inscrit au tableau d'avancement).

2e tour (choix). M. Maire (Aimé-Eugène-Marcel), en remplacement de M. Ferrand, promu. — Maintenu.

B. — PHARMACIENS

Au grade de pharmacien commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

(Choix.) M. le pharmacien capitaine Pajard (Marc-Joseph-François), en remplacement de M. Moreau, retraité. — Maintenu.

Au grade de pharmacien capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

1re tour (ancienneté). M. le pharmacien lieutenant Nauroy (Jacques-Pierre-Léonce-Victor), en remplacement de M. Pajard, promu. — Maintenu.

C. — OFFICIERS D'ADMINISTRATION

Au grade de commandant d'administration.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le capitaine d'administration Chevrier (Georges-Robert-Louis), en remplacement de M. Laplace, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine d'administration.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants d'administration:

2e tour (choix). M. Lerohellec (Roger-Henri), en remplacement de M. Chevrier, promu. — Maintenu.

3e tour (choix). M. Busuttil (Marius), en remplacement de M. Madec, retraité. — Maintenu.

4e tour (choix). M. Durand (Pierre), en remplacement de M. Cartier, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. l'adjudant-chef Bonnet (Louis-Jean).
M. l'adjudant Grall (Jean-Yves-Marie).

Service vétérinaire.

Au grade de vétérinaire lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le vétérinaire commandant Castagnera (Henri-Marie-Joseph-Etienne), organisation. — Maintenu.

Au grade de vétérinaire commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

2e tour (choix). M. le vétérinaire capitaine François (Pierre), en remplacement de M. le vétérinaire commandant Castagnera (Henri-Marie-Joseph-Etienne), promu. — Maintenu.

TROUPES METROPOLITAINES

Infanterie

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les lieutenants-colonels:

Masse (René-Félix-Raymond) (B. E. M.), en remplacement de M. Richard, retraité. — Maintenu.
Poupelin (James-Marie-Henry-Paul-Emile) (B. E. M.), en remplacement de M. Gambiez, nommé. — Maintenu.
Hubert (Jean-Gabriel-Georges) (B. O. A.), en remplacement de M. de Widerspach-Thor, nommé. — Maintenu.

Montagnon (Pierre-Jacques-Marie-André) (B. E. M.), en remplacement de M. Agostini, nommé. — Maintenu.
De Maintenant (Henri-Marie-Joseph) (B. E. M. — B. O. A.), en remplacement de M. Quenard, nommé. — Maintenu.
Semon (Georges-Gustave-André-Marie) (B. E. M.), organisation. — Maintenu.
Perrot (Théodule-Claude), organisation. — Maintenu.
Sarraute-Darrivere (Jean-Marius) (D. E. M.), organisation. — Maintenu.
Arfouilloux (André), organisation. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les chefs de bataillon:

De Chambost de Lepin (Claude-Marie-Michel-Henri), en remplacement de M. Masse, promu. — Maintenu.
Bernard (Paul-André) (B. E. M.), en remplacement de M. Poupelin, promu. — Maintenu.
Marey (Jean-Adolphe), en remplacement de M. Hubert, promu. — Maintenu.
De Vismes (Alfred-Marie-Henri) (B. O. A. — B. P.), en remplacement de M. Montagnon, promu. — Maintenu.
Pugliesi-Conti (Paul-Antoine-Etienne) (B. P.), en remplacement de M. de Maintenant, promu. — Maintenu.
Audin (Gaston-Benoit), en remplacement de M. Semon, promu. — Maintenu.
Thomas (Henri), en remplacement de M. Perrot, promu. — Maintenu.
Megret de Devise (Christian-Marie-Albert) (D. E. M. — B. O. A.), en remplacement de M. Sarraute-Darrivere, promu. — Maintenu.
Mollot (Maurice-Henri), en remplacement de M. Arfouilloux, promu. — Maintenu.
Lugand (André), en remplacement de M. Haldat du Lys, retraité. — Maintenu.
Lagasquie (Marie-Joseph-Jean-Jacques) (D. E. M.), en remplacement de M. Rocuet, retraité. — Maintenu.
Forcade (Louis-François-Joseph) (B. E. M. — B. O. A. — B. P.), en remplacement de M. Blanckaert, décédé. — Maintenu.
De Buttet (Jacques-Edouard-Marie), organisation. — Maintenu.
Yemeniz (Guy-Nikitas-Marie-Eugène), organisation. — Maintenu.
De Rotalier (Lionel-Marie-Pierre) (D. E. M.), organisation. — Maintenu.
Toulouse (François) (B. T.), organisation. — Maintenu.
Jaud (Edmond-Olivier-Victor) (B. O. A.), organisation. — Maintenu.
Niveau de Villedary (Charles-Marie), organisation. — Maintenu.
Sabatier (Henri-Marcel-Marie-Etienne), organisation. — Maintenu.
Le Bescond de Coatpont (Léon-Edmond-François-Marie), organisation. — Maintenu.
Billot (Jacques-Marie-Camille), organisation. — Maintenu.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Ruet (Charles-Claude), en remplacement de M. de Chambost de Lepin, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Boret (Maurice-André-Edouard-Albert), en remplacement de M. Bernard, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Girollet (René-Camille-Ernest), en remplacement de M. Marey, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Le Blanc (Jean-Eugène-Paul-Armand), en remplacement de M. de Vismes, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Dufond (Louis-Marius-Romain), en remplacement de M. Pugliesi-Conti, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Vuillermet (Jean-Paul-Marcel-François) (D.E.M., B.P.), en remplacement de M. Audin, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Guille (Marcel-Tobie), en remplacement de M. Thomas, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Lambert (Jean-Marie) (D.E.M.), en remplacement de M. Megret de Devise, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Morel (George-Joseph), en remplacement de M. Mollot, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Brechignac (Jean-Albert-Marie) (B.P.), en remplacement de M. Lugand, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Goulesque (Louis-Jean-Séverin), en remplacement de M. Lagasquie, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Coudurier (Georges-François-Jean), en remplacement de M. Forcade, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Paponnet (Jean-Emile-Louis-Auguste), en remplacement de M. de Buttet, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Brule (Jacques-Léon-Maurice) (D.E.M.), en remplacement de M. Yemeniz, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Salvy (Georges-Vincent-Gabriel), en remplacement de M. de Rotalier, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Darmuzai (Pierre-Georges-Fernand) (B.P.), en remplacement de M. Toulouse, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Dougnac (Louis-Paul-Félicien), en remplacement de M. Jaud, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Robin (Pol-Marie-Michel-Joachim), en remplacement de M. Niveau de Villedary, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Lecharny (Henri-Edouard), en remplacement de M. Sabatier, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Toussaint (Robert-Emilien) (D.E.M., B.P.), en remplacement de M. Le Bescond de Coatpont, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Montbertrand (Gabriel-Roger) (D.T.), en remplacement de M. Billot, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Monteil (René-Henri) (D.E.M., B.P.), en remplacemenet de M. Poublan, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Trinquier (Jean-Frédéric-Henry), en remplacement de M. Missoffe, décédé. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Clave (Philippe-Marie-Antoine) (D.F.M.), en remplacement de M. Giry, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Bonnel (Pierre), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Sobra (Marcel) (B.P.), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Basin (Christian-Léonard), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Saulnier (Roger-Jean), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Moron (André-Marie-Alfred-Paul), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Aleon (André-Alexandre) (D.E.M.), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Falgueirettes (Auguste-Louis-Germain-François), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Coudouy (Armand-Léotade), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Laugier (Paul-Edouard-Marie), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Herve (Pierre-Yves), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Gautier (Henri-Paul) (B. P.), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Devivaise (Paul-Marie-Jules-Adolphe), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Saby (Francisque-Régis), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Lions (Albert-Clément-Roger-Christian) (D. E. M.), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Bastien (Georges-Jean), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Cordier (Michel-Edmond-Marie) (B. O. A., B. P.), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Blanco (Jean-Vincent-Edmond) (D. T.), organisation. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Fabre (Léon-Jean-François), en remplacement de M. Ruet, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Carlou (Claude), en remplacement de M. Boret, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Cassagnaud (Raymond-Marie), en remplacement de M. Girollet, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Trehiou (Jean-François-Augustin) (B. P.), en remplacement de M. Le Blanc, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. de Cheyron de Beaumont d'Abzac de Ladouze (René-Marie-Guy), en remplacement de M. Dufond, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Beck (Charles-Eugène), en remplacement de M. Vuillermet, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Plaza (Joseph-Emmanuel), en remplacement de M. Guille, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Gruber (François-Xavier-Jean), en remplacement de M. Lambert, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Garcia (Jean-Pédro), en remplacement de M. Morel, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Mourey (Marcel-Albert), en remplacement de M. Brechignac, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Louis Calixte (Hervé-Jean-Marcel) (B. P.), en remplacement de M. Goulesque, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Ruffing (Jean-Nicolas), en remplacement de M. Coudurier, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Chariat (Paul-Raymond), en remplacement de M. Paponnet, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Dordonnat (Pierre-Ernest-Jean), en remplacement de M. Brule, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Laguette (Jean), en remplacement de M. Salvy, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Bardeau (Eugène-Fernand), en remplacement de M. Darmuzai, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Verdel (Jacques-François), en remplacement de M. Dougnac, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Corniol (Camille), en remplacement de M. Robin, promu. — Maintenu.

4er tour (ancienneté). M. Groux (René-Léon-Théodore), en remplacement de M. Lecharny, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Buchet (Georges-François) (B. P.), en remplacement de M. Toussaint, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Garnier (Marcel-Adrien-Clovis-Alexandre), en remplacement de M. Montbertrand, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Pasquet (Fernand), en remplacement de M. Monteil, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Mieusset (René-Jules-Félicien), en remplacement de M. Trinquier, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Lefèvre (Gaston-Léonard-Juvenal), en remplacement de M. Clave, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Demaret (Achille-Joseph-Théophile), en remplacement de M. Bonnel, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Dallet (Jean-Louis), en remplacement de M. Sobra, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Malet (Georges-Louis-Victor), en remplacement de M. Chapot, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Guerre (Ernest-Louis-Paul), en remplacement de M. Saulnier, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Gilson (André-Victor-Joseph-Ghislain), en remplacement de M. Basin, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Rosaz (Denis-Félicien-Francisque), en remplacement de M. Aleon, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Faillot (Marcel-Jules), en remplacement de M. Moron, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Herigen (Marcel-André), en remplacement de M. Coudouy, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Dufour (Albert-René), en remplacement de M. Falgueirettes, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Begue (Raymond-François), en remplacement de M. Herve, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Meunier (Eugène-Lucien), en remplacement de M. Laugier, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Cabanac (André-Hébert-Emile), en remplacement de M. Devivaise, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Gresser (Jean-Maurice) (B. P.), en remplacement de M. Gautier, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Bailly (Jean-Paul), en remplacement de M. Lions, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Tarillon (Jean-Baptiste), en remplacement de M. Saby, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Laurent (René-Georges-Eugène), en remplacement de M. Cordier, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Martin (Jean), en remplacement de M. Bastien, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Buschiazzo (Louis), en remplacement de M. Vincensini, admis intendance. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Pothus (Jean-Etienne-Alfred), en remplacement de M. Verluca, admis intendance. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Félix (Henri-Antoine-Marie-Joseph), en remplacement de M. Veysse, admis intendance. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Krumenacker (Edmond-Paul) (B. P.), en remplacement de M. Portet (G.), admis intendance. — Maintenu

1er tour (ancienneté). M. Delmas (Lucien-Clément-Joseph), en remplacement de M. Portet (L.), admis intendance. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Charles-Domine (Jean), en remplacement de M. Llanas, décédé. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Fonlupt (Antoine-Albert-Benoît), en remplacement de M. Pla, décédé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Vicens (Louis-Abdon-Pierre), en remplacement de M. Clément, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Dufour (Pierre-Henri), en remplacement de M. Farrer, décédé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Lair (Maurice-Gabriel), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Besson (Georges-Marcel), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Boyer (Noël-Paul-Marie-François), en remplacement de M. Proal, décédé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Lafont (François-Xavier-Marie-Joseph), en remplacement de M. Tanguy, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Burgard (Pierre-Georges-Michel), en remplacement de M. Alexandre, démissionnaire. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Muller (Marcel-Louis-Paul), en remplacement de M. Fournier, décédé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Molinier (Marcel-François-Louis) (B. P.), en remplacement de M. Battestini, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Mazeau (Guy-Henri-Emile), en remplacement de M. Taggiasco, décédé. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Bruneau (Pierre-André), en remplacement de M. Rey, décédé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Giovansili (Jérôme) (B. P.), en remplacement de M. Hamard, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Belfayol (Pierre-Louis-Adrien), en remplacement de M. David, décédé. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Vaschalde (Claude-André-Joseph-Lucien), en remplacement de M. Gobert, décédé. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Combecave (Clovis-Jean-Victor), en organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Ladeuil (Jacques-Paul-Armand), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Prod'homme (Daniel-Marcel-Michel), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Lair (Maurice-Gabriel), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Besson (Georges-Marcel), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Treffle (Michel-Maurice), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Bagneux (Armand), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Lemichel (Raymond-Eugène-Marie-François), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Le Roux (Jean-François-Marie), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Pacouil (Denis-Jean), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Dreves (Michel-Joseph-Marie), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Bardaux (Charles-Adolphe-Emile), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Chevillard (Henri-Eugène-Edouard), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Soulhol (Henry-Albert), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Cantuer (Augustin-Joachim), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Lebœuf (Constant-François-Eugène-Elie), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Fourest (Robert-Jean-Marie-Henri), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Pennacchioni (Joseph), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Metle (Georges), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Camus (Michel-Marie) (B. P.), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. du Mortier (Jules-Edouard), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Le Roy (Albert-Marie-Roger), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Gentilleau (Jean-Marie-André), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Portannier (Emile-Clément-Marie), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Chambouleyron (Raoul-Léon-Valéry), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Anlanselle (André-Alfred-Marie), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Le Ninivin (Jean-Pierre), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Richard (René-Louis-Emile), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Desjeux (Olivier-Marie-Jacques), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Reveille (Yves-Aurélien), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Millet (Emile-Anatole), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Clairefond (Maximilien-Louis-René), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Billoir (Albert-Henri), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Bataillard (Jean-Henri), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Mathieu (Gérard-Pierre-Fernand), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Simeon (Félicien-Lucien), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Romani (Joseph-Antoine), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Lacroix (Alain-Louis-Eugène), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Rumain (Louis-Marie), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Bigot (Léon-Charles), organisation. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les aspirants:

Peterie (René-Maurice).
Llanos (Yves-Charles).

MM. les adjudants-chefs:

Challier (Maurice-Marcel).
Vivier (Emile).
Barutaut (Albert-Norbert-Ernest).
Martin (Victor).
Planchon (René-Félix-Gabriel) (B. P.).
Lerendu (Emile-Marcel-Marie).
Martin (Louis-Jammes-Emile).
Ferrand (Jean-Marc).
Autet (Pascal-Henri-Emile-Joseph).
Paris (Robert-Octave-Henri-Jean).
Bedoucha (David-Georges).
Raybaud (René-Joseph).
Maillet (Gérard-Yves).
Fedy (Roger-Paul-Casimir).
Saguet (Jean-Léon-René).
Duffourc (Prosper-Joseph).
Argirakis (Aristide).
Grimaud (Camille).
Santer (Arthur).
Boitte (Maurice-Henri) (B. P.).
Floris (Ricardo-Umberto-Effissio).
Coste (André-Claudius) (B. P.).
Caillant (Serge-Henri-Jules-Charles).
Leneveu (Marcel-Louis-René-Albert).
Andreani (Antoine).
Munch (Henri).
M. l'adjudant Bordes (René-Louis-Lucien).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Degaitano (François).
Curlier (Armand-Eugène-Robert).
Legrand (Gérard-Eugène-Alfred).
Lepere (Léon-Jules-Edmond).
Decembre (Serge-Marius-François-Justin) (B. P.).
Munios (Pierre).
Pes (François).
Makowiak (Raymond-Stanislas).
Abat (Antoine-Ferdinand).
Cesmat (Bertin-Germain-Louis).
Didier (Robert).
Teissedre (Marcel-André).
Larcher (Auguste-Joseph).
Albert (Marcel).
Chaussard (Jean-René-Pierre).
Loustalot (Lucien-Baptiste).
Aubineau (Camille-Marcel-Delphin).
Sault (Willard-Maurice).
Maillot (Raymond-Roland) (B. P.).
Lascaray (Pierre).

OFFICIER A TITRE ÉTRANGER

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le sous-lieutenant Bedrich (Joseph-Bedrich).

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1952.)

M. l'adjudant-chef Elinski (Joseph).

OFFICIER SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le sous-lieutenant Mesloub ben Ahmed ben Ali.

Arme blindée et cavalerie.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les lieutenants-colonels:

Chapard (Roger-Dominique-Henri) (B. E. M., B. E. M. S.), en remplacement de M. d'Elissagaray, nommé. — Maintenu.
Le Clercq de Lannoy (Michel-Emile-Gaston-Marie-Robert), organisation. — Maintenu.
Sablon du Corail (Marie-Pierre-Hervé), organisation. — Maintenu.
Soula (Edouard-Marie-Joseph) (B. E. M.), organisation. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les chefs d'escadrons:

D'Aboville (Gonzague-Roger-Marie-Christian) (D. E. M., B. O. A.), en remplacement de M. Chapard, maintenu.
Le Hagre (Jacques-Paul-Henri), en remplacement de M. Le Clercq de Lannoy, promu. — Maintenu.
Audemard d'Alançon (Jean-Louis-Eric), en remplacement de M. Sablon du Corail, promu. — Maintenu.
Grandpierre (Georges-Constant-Victor), en remplacement de M. Soula, promu. — Maintenu.
Huot (Pierre-Charles-Louis), en remplacement de M. Bros, décédé. — Maintenu.
Le Gall du Tertre (Alain-René-Louis) (B. O. A., B. P.), organisation. — Maintenu.
Frappa (Pierre-Louis-Marie) (D. E. M., B. E. M. S), organisation. — Maintenu.
Navarre (Jacques-Marie-René) (B. E. M. S.), organisation. — Maintenu.
Coussaud de Maseignac (Noël-Adolphe-Raymond) (D. E. M.), organisation. — Maintenu.

Au grade de chef d'escadrons.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Charles (Ernest-Louis-Gabriel) (D. E. M.), en remplacement de M. d'Aboville, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Barazer de Lannurien (Georges-Marie-Charles), en remplacement de M. Le Hagre, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Geyer La Thivollet (Narcisse-Julien), en remplacement de M. Audemard d'Alançon, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Jacobe de Naurois (Patrice-Roger) (D. E. M.), en remplacement de M. Grandpierre, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Brousseard (Claude), en remplacement de M. Huot, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Albrecht (Jean-Marie-Paul) (D. E. M.), en remplacement de M. Le Gall du Tertre, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Taillefer de Laportalière (Antoine-Joseph-Michel), en remplacement de M. Frappa, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Mesnil (Jean-Louis-François), en remplacement de M. Navarre, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Auzeing (Jean-Louis), en remplacement de M. Coussaud de Massignac, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Brunet d'Evry (Antoine-Louis-Ernest-Armand), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Jeandel (André-Joseph), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Louf (Pierre-Gérard-Vital-Joseph) (D. E. M.), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Pettevin de Saint-André (Jean-Joseph-André), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Ceroni (Marcel-Georges-François), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Dillon (Henri-Charles-Marie), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Bellot (Marcel-Jean) (B. T.), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Herio (Joseph-François-Jacques) (D. E. M.), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Picard (Jean-Georges) (B. T.), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Brisson (Maurice-André-Charles), organisation. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Metayer (Michel), en remplacement de M. Charles, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Roussac (Raoul-Xavier), en remplacement de M. Barazer de Lannurien, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Moser (Robert), en remplacement de M. Geyer La Thivollet, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Troublier (Jacques-Henri-Jean), en remplacement de M. Jacobe de Naurois, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Benet (Louis-Alphonse-Henry), en remplacement de M. Broussard, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Deleplanque (Edmond-Victor-Louis), en remplacement de M. Albrecht, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Glatt (Robert-Aloïse), en remplacement de M. Taillefer de La Portalière, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Poubel (Louis-Augustin-François), en remplacement de M. Mesnil, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Thiebaut (Florimond-Raoul), en remplacement de M. Auzeing, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Messager (Lucien-Olivier-Roland), en remplacement de M. Brunet d'Evry, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Crochard (Lucien-Jules-Charles), en remplacement de M. Jeandel, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Saglio (Victor), en remplacement de M. Louf, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Lair (Antoine-Marie), en remplacement de M. Pettevin de Saint-André, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. de Royer-Dupré (Jean-Marcel-Charles-Joseph), en remplacement de M. Ceroni, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Billard (Georges-Julien), en remplacement de M. Dillon, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Petiteau (Emile-Henri-André), en remplacement de M. Bellot, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. de Mascureau (Antoine-Marie-Michel), en remplacement de M. Herio, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Arnaud (Philippe-Emile), en remplacement de M. Picard, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Masson (Auguste-Valentin-Louis-Célestin), en remplacement de M. Brisson, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Vernet (Jacques), en remplacement de M. Sauvage, retraité. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Lafaye (René-Pierre-Jean), en remplacement de M. Montousse, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Poinsignon (Jacques-Jules), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Van den Brule (Yves-Jean-Joseph-Marie-François-Régis), organisation. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Boison (Jean-Roger), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Betria (Pierre-Louis), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Bereciartua (Jean-Joseph-Marie), organisation. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Boisnard (Eugène-Emile-Louis-François), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Le Roy (Jean-Marie), organisation — Maintenu.
2e tour (choix). M. Leroy (Claude-Hubert), organisation — Maintenu
3e tour (ancienneté). M. Jouslin (Marie-Joseph-Raymond), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Rivat (Pierre-Auguste), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. O'Delant (Philippe-Marie-Ignace-Patrick), organisation. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Istasse (Charles-Marie), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Canonne (Georges-Edouard-Hubert), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Tourret (Michel), organisation. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Bertrand (Robert-Jean-Marie), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Glen (Jean-Gabriel), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Delaunay (Jean-Yves-Lionel), organisation. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Santoni (Gaston).
Chwatacz (Etienne-Eddie).
Guichard (Edmond-Marcel).
Emons (Gustave-Alexandre-Louis).
Basques (Gabriel-Benjamin).
Mailhos (René-Félix-Jules).
Becker (Lucien-Charles).
Monjour (Jean-Ernest).
Jamet (Guy-Gilbert).
Vitrey (René-Jean-Baptiste).
Petermann (Fernand-Joffre) (B. P.).
Guionnet (Gustave-Pierre-Noël).
Roustaing (Daniel-Pierre-Joseph).
Larchez (Robert-Paul-Emile).
Martin (Lucien-Charles).
Favre (Robert).
Seauvy (Marcel).
M. l'adjudant Leblanc (André-Marcel).

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er novembre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Desblanques (René-Eugène-Louis).
Verret (Jacques-Mamès).
Obissier (Emile-André).
Devesse (Paul-Raymond).
Gayraud (Louis-Eugène).
Durand (Edmond-Hubert).
Goupil (Marcel-André).
Daumain (Raymond-Denis).

Au grade de sous-lieutenant.

A TITRE ÉTRANGER

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. l'adjudant-chef Sukic (Roman).

Artillerie.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les lieutenants-colonels:

Lacau (Bernard-Pierre-Marie), (D. E. M.), en remplacement de M. Geze, nommé. — Maintenu.
De Guerre (Claude-Gaston) (B. O. B.), en remplacement de M. Dufourt, nommé. — Maintenu.
Puycouyoul (Lucien), en remplacement de M. Rocaut, retraité. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les chefs d'escadron:

Levet (Pierre-Antoine), en remplacement de M. Lacau, promu. — Maintenu.
Pressard (Adrien-Julien) (B. O. A.), en remplacement de M. de Guerre, promu. — Maintenu.
Kauffer (Henri-Marie-François-Jules) (D. E. M., B. O. A.), en remplacement de M. Puycouyoul, promu. — Maintenu.
Seynave (Henri-Léon-Louis), en remplacement de M. Cathary, retraité. — Maintenu
Leinekugel Le Cocq (Maxime-Paul-Lucien), en remplacement de M. Bertrand, retraité. — Maintenu.
Vigière (Paul-Louis-André), en remplacement de M. Roquetis, retraité. — Maintenu.
Becker (Jean) (B. T.), en remplacement de M. Soldat, retraité. — Maintenu.
Compain (Marcel-Albert-Joseph) (B. E. M., B. P., B. O. A.), organisation. — Maintenu.
Jourda (Jean-Henry-Raymond), organisation. — Maintenu.
Rousseau (Marcel-Louis-Marie) (D. E. M.), organisation. — Maintenu.
Leguay (Roger), organisation. — Maintenu.

Au grade de chef d'escadron.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Laurent (Pierre-Charles-Louis), en remplacement de M. Levet, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Blum (Auguste), en remplacement de M. Pressard, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Le Bihan (Roger-Jean-Marius), en remplacement de M. Kauffer, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Salin (Elie-Albert-Antonin), en remplacement de M. Seynave, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Delcroix (Léon-Georges) (B. O. B.), en remplacement de M. Leinekugel Le Cocq, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Lautier (André-Maurice) (D. E. M.), en remplacement de M. Vigière, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Bistour (Henri-Jean), en remplacement de M. Becker, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Martin (François-Jacques-Marie-Joseph-Tommy) (B. T.), en remplacement de M. Compain, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Finand (Henri-Louis), en remplacement de M. Jourda, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Millot (Joseph-Charles-Ernest) (B. P.), en remplacement de M. Rousseau, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Saint-Martin (Pierre-François-Joseph), en remplacement de M. Leguay, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Marinet (Emile-Joseph-Pierre), en remplacement de M. Berlandier, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Pincemaille (Henri-Xavier) (D. E. M.), en remplacement de M. Canel, retraité. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Razy (Jean) (B. P.), en remplacement de M. Courroy, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Guillemot (Louis-Marie), en remplacement de M. Laborderie, retraité. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Nicolet (Guy-Pierre-Marie-Louis), en remplacement de M. Mackiewiez, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Mei (Henri-Antonin), en remplacement de M. de Blanquet de Rouville, retraité. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Seray (Yves-Armand), en remplacement de M. Congar, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Lullier (Jean-Marie-Henri-Stéphane) (B. O. A.), en remplacement de M. Hascoet, retraité. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Lecouls (Pierre-Gustave-Louis), organisation. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Toublan (Lucien-René), en remplacement de M. Laurent, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Caux (Pierre-René-Jean), en remplacement de M. Blum, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Mus (René-Albert), en remplacement de M. Salin, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Parrent (Louis-Eugène), en remplacement de M. Delcroix, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Boube (Maurice-Joseph-Bertrand), en remplacement de M. Lautier, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Jeand'Heur (Charles-Georges-Henri), en remplacement de M. Bistour, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Collin (Raymond-Paul-Eugène), en remplacement de M. Martin, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Ladous (Jacques-Maurice-Marie), en remplacement de M. Finand, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Guillaumet (Roland), en remplacement de M. Millot, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Bonnifaud (Lucien-André), en remplacement de M. Saint-Martin, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Pontal (Jean-Auguste-Benjamin), en remplacement de M. Marinet, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Bonnin (Etienne-Stéphane), en remplacement de M. Pincemaille, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Legallet (Georges-Guillaume) (B. P.), en remplacement de M. Razy, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Bonnati (Antonio-Etienne), en remplacement de M. Guillemot, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Larée (Yves-Camille-Adrien-Mathieu), en remplacement de M. Nicolet, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Paul (Roger-Pierre), en remplacement de M. Mei, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Gillard (René-Henri), en remplacement de M. Seray, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Malhevet (Georges-Théophile-Henri), en remplacement de M. Le Bihan, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Lecomte (Pierre-René) (B. P.), en remplacement de M. Lullier, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Orrand (Gilbert-Fernand-Louis), en remplacement de M. Lecouls, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Barthélemot (Auguste-Georges-Marcel), en remplacement de M. Sobraques, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Le Masne de Chermont (Xavier-Jean-Pierre-Marie), en remplacement de M. Arnoux, retraité. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Brun (Said), en remplacement de M. Borrely, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Pataille (Bernard-Raymond-Alexandre).
François (René-Armand).
Ybled (Gilbert-Léon).
Rouyère (Louis-Désiré-Mary).
Cheminal (Jean).
Trillaud (Marcel-André).
Guerin (Victor-Ernest).
Galant (Gilbert-Raimond-Joseph).
Pleignet (Joseph-Edmond-Lucien) (B. P.).
Jarrix (Jean-Pierre).
Fourre (Emile-Robert).
Rous (Pierre).
Joussemet (Henri-René-Philémon).
Remy (Roger-Charles-Albert) (B. P.).
Costiou (Jean-FrançoisLouis-Marie).
Venturini (Roger-Charles).
Richard (Paul).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1952.)

M. l'adjudant-chef Lesur (René-Victorien).
M. l'adjudant Ricard (Denis-Jean-Louis).

Train.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le lieutenant-colonel Sarrazin (Michel - Charles - Henri - Alain) (B. E. M.), organisation. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les chefs d'escadron:

Horvatte (Alexandre), en remplacement de M. Sarrazin, promu. — Maintenu.
De Mauduit (Henri-Marie-Camille), organisation. — Maintenu.
Evain (Pierre-Marie-Joseph), organisation. — Maintenu.
Fuchs (René-Puis-Marcel), organisation. — Maintenu.

Au grade de chef d'escadron.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Le Guennec (Noël-Joseph), en remplacement de M. Antomarchi, retraité. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Josse (René-Pierre-Marie), en remplacement de M. Capitaine, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Laurent (Paul-Henri-Marie-Joseph) (B. P.), en remplacement de M. Horvatte, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Cadu (Abel-Henri), en remplacement de M. de Mauduit, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Fischmeister (André-Armand-Joseph), en remplacement de M. Evain, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Aubin (Jean-Louis-Léon), en remplacement de M. Fuchs, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Vinot (Roger-Edmond-Léon) (B. P.), organisation. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

3e tour (ancienneté). M. Ronarch (Alain-François-Marie), en remplacement de M. Clément, admis intendance. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Le Tallec (Joseph-Eugène), en remplacement de M. Le Guennec, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Raffin (René) (B. P.), en remplacement de M. Josse, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Tillequin (Marc-Albert-François), en remplacement de M. Laurent, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Grenier (Roger-Simon), en remplacement de M. Cadu, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Gamblin (André), en remplacement de M. Fischmeister, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Delsaut (Emile-Roger-Georges), en remplacement de M. Aubin, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Brandet (Roger-Georges), en remplacement de M. Vinot, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Ettori (Henri-Horace), organisation. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Basset (Paul-Gilbert), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Desroches (René), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Thirion (Roger-Paul), organisation. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Chauvin (Adrien-Jules), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. David (Ernest-Louis-Fernand), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Voirpy (René-Joseph), organisation. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Meunier (René-Olivier-Henri), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Daudenthun (Georges-Marcel), organisation. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Fernando (René), organisation. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Merle (Maurice), organisation. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Pagnoux (Robert), organisation. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Béziaud (André).
Guern (Jean-Victor).
Remy (Gaston).
Fresnois (Raymond).
Humbert (André-Blaise).
Amann (Emile-Albert).
Alexandre (Gaston-Ferdinand).

Génie.

A. — Arme

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les lieutenants-colonels:

Tricaud (André-Antoine-Claudius) (B. T.), en remplacement de M. Creissen, retraité. — Maintenu.
Plenier (Joseph-Armand) (B. T.), en remplacement de M. Guillot, retraité. — Maintenu.
Giros (Raymond-André-Gaston-Marie), organisation. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les chefs de bataillon:

Choquet (Pierre-Eugène), en remplacement de M. Audren, promu. — Maintenu.
Estournet (Jean-Joseph-Yves) (D. T.), en remplacement de M. Tricaud, promu. — Maintenu.
Lalanne (Albert-Auguste) (D. T.), en remplacement de M. Plenier, promu. — Maintenu.
Tachet (Paul-Auguste-Robert), en remplacement de M. Lopez, rayé des cadres. — Maintenu.
Forgues (Joseph-Mathieu-Eugène), en remplacement de M. Moineau, retraité. — Maintenu.
Reynet (Paul-Louis), organisation. — Maintenu.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. de Baudus (Marie-Joseph-Yves) (B. P.), en remplacement de M. Choquet, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Eraud (Max-René) (D. T.), en remplacement de M. Estournet, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Chantegreil (Gabriel-Jean), en remplacement de M. Lalanne, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Loevenbruck (André-Léon), en remplacement de M. Tachet, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Roure (Pierre-Louis), en remplacement de M. Dauvergne, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Fourgeaud (Jean-Emile) (D. T.), en remplacement de M. de Boubée de Gramont, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Cruzel (Joseph-Justin-Etienne), en remplacement de M. Forgues, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Chevallier (Romain-Louis-Marthe), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Beauseigneur (Jean-Joseph-Marie), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Mattei (Raymond-Joseph) (D. E. M.), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Grandidier (André-Jean), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Crener (André-Louis) (D. T.), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Granie (Raymond-Ernest-Louis) (D. T.), organisation. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. George (René-Camille-Marcel), en remplacement de M. Lecerf, décédé. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Fages (René-Paul-Fernand) (B. P.), en remplacement de M. Fraisier, décédé. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Helard (Marcel-Gilbert), en remplacement de M. Macaire, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Dujardin (Fernand-Almire-Lucien), en remplacement de M. Dinant, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Le Moign (Eugène) (B. P.), en remplacement de M. Brun, admis dans la gendarmerie. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Paicheler (Jacques-Lucien-Henri), en remplacement de M. Driot, admis dans la gendarmerie. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Audoin (René-Marcel), en remplacement de M. Decia, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Costa (Paul-Pierre), en remplacement de M. Schmidt, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Dabadie (Germain), en remplacement de M. Colombet, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Degianpietro (Georges-Michel), en remplacement de M. de Baudus, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Tournier (Marcel-André), en remplacement de M. Eraud, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Derepper (Jean-Gabriel), en remplacement de M. Chantegreil, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Reynaud (Marcel-Joseph-Victor), en remplacement de M. Loevenbruck, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Honnilh (Michel-Jean-Olivier), en remplacement de M. Roure, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Brian (Guy-Alfred), en remplacement de M. Fourgeaud, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Dumas (Georges-Baptiste), en remplacement de M. Cruzel, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Labarre (Raymond-François-Marie), en remplacement de M. Chevallier, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Amathieux (Adrien-Eugène), en remplacement de M. Beauseigneur, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Peretti (Antoine-François-Marie), en remplacement de M. Mattei, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Lemaitre (Cyrille-Pierre-Marie) (D. T.), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Bœuf (Robert-Emilien), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Simon (Henri-René), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Prian (Angel-Roger), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Gagneur (Louis-Jean-Marie), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Laban (Guy-Ovide), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Rousseau (Francis-Jules), organisation. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

MM. les adjudants-chefs:

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Pirolley (André-Marie-Jean).	Delecroix (Julien-Louis-Auguste).
Ros (Joseph-Victor).	Espie (François-Marius).
Risterucci (Paul-Mathieu).	Choplin (Raymond-Ernest).
Kayser (Lucien-Marcel).	

(Pour prendre rang du 1er novembre 1952.)

Blanc (Maurice-François-Paul).	Couture (Paul-Georges).
Aptel (Roger-Charles).	Goudalle (Fernand).
Metral (Pierre-Emmanuel).	

B. — Adjoints du service des matériels

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

2e tour (choix). M. Morizot (Raymond-Alphonse), en remplacement de M. Metzinger, promu. — Maintenu.

3e tour (choix). M. Daude (Jean-Baptiste-Charles), organisation. — Maintenu.

4e tour (choix). M. Guillerm (Alexis-Jean-Marie), organisation. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:	Lang (Gabriel-Eugène).
Porret-Blanc (Albert-Marius).	Deslandes (André-Albert-Jules-Marie).
Ricouart (Armand-Joseph).	

C. — Adjoints du service des batiments

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le capitaine Bonnet (Jean-Louis-Félix), en remplacement de M. Maurin, promu. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

2e tour (choix). M. Guillot (Edouard-François), en remplacement de M. Bonnet, promu. — Maintenu.

3e tour (choix). M. Parisse (René-Auguste-Léon), en remplacement de M. Costa, retraité. — Maintenu.

4e tour (choix). M. Briex (Georges-Marius-Elie), organisation. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:	Marche (Raoul-Christian).
Raynal (Pierre-Ernest-Emile).	Babayan (André-Georges).
Oberto (Georges).	Boilion (Serge-Léon-Marcel).
Julita (Georges).	

Transmissions.

A. — Arme

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les lieutenants-colonels:

Picquenard (Armel-Armand-Elie-Marie) (B. T., B. P.), en remplacement de M. Varret, retraité. — Maintenu.

Jousseaume de La Bretesche (Louis-Marie-Renaud), organisation. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les chefs de bataillon:

Plastevoët (Edmond-Edouard-Henri) (D. E. M., D. T.), en remplacement de M. Picquenard, promu. — Maintenu.

Besnier (Jean-Louis) (B. P.), en remplacement de M. Jousseaume de La Bretesche, promu. — Maintenu.

Jacques (Léon-Aloise), organisation. — Maintenu.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les capitaines:

2e tour (choix). M. Duhamel (Albert-Marcel-Francis) (B. T.), en remplacement de M. Plaetevoët, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Larnac (Sébastien-Fernand), en remplacement de M. Besnier, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Delmar (Emile-Constant-Ernest-Alphonse) (B. O. A., B. P.), en remplacement de M. Jacques, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Tesseyre (François) (B. T., D. T.), en remplacement de M. Damougeot, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Juvigny (Roger-Louis), en remplacement de M. Millot, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Grenier (Eugène-Jean), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Petkovsek (Serge-Emile-Marie) (D. E. M., D. T.), organisation. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Médard (Roger-Marie-Joseph), en remplacement de M. Duhamel, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Masson (Pierre-Raoul), en remplacement de M. Larnac, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Gérard (Robert-Charles), en remplacement de M. Delmar, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Paradeis (Pierre-Joseph), en remplacement de M. Tesseyre, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Escoffier (René-Ulysse-Charles), en remplacement de M. Juvigny, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Maire (Georges-Prosper), en remplacement de M. Grenier, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Picard (Raymond-Antoine), en remplacement de M. Petkovsek, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Belloir (Auguste-Bernard), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Pagenault (Henri-Fernand), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Susini (Charles), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Delor (Etienne-Jean-Yves-Marie) (B. P.), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Doudelet (Raymond-Léonce), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Loutrein (Lucien-Hippolyte), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Penin (Henri) (B. P.), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Bernard (André) (B. P.), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Laffont (Roger-Léon-Auguste), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Fisson (André-Joseph-Emile), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Passebosc (André-Louis-Henri), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Brenoux (Jean-José-Marius), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Parent (René-Louis-Léon), organisation. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Bresson (Maurice-Joanny-Emile), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Degatier (Guy-Henri-Charles-Marie), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Pareau (Edmond-Jules-René-Marie), organisation. — Maintenu

3e tour (ancienneté). M. Razaire (René-Célestin-Louis) (B. P.), organisation. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Ginefri (Charles-Jean).	Congost (Michel-Félix).
Taillole (Simon-Jean).	Brugirad (René-Auguste-Pierre).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1952.)

M. l'adjudant-chef Mossmann (Jean).

M. l'adjudant Moury (Roger-Louis).

B. — ADJOINTS DU SERVICE DES MATÉRIELS

Subdivision: Transmissions.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

4e tour (choix). M. Rames (Yves-Emile-Lucien-Joseph), organisation. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Cotlier (Raymond-Eugène-Aimable-Jean), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Adréani (Pierre), organisation. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Vasseur (Albert).	Fezoui (Mohand-Amziane).
Azemar (Paul-Justin-Auguste).	Cosimo (Joseph).
Denier (Jean-Marie-André).	Walder (René-Alphonse).
Colin (Armand-Pierre) (B. P.).	Michel (Jean-Henri).

Cadre des adjoints de chancellerie.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le commandant Duranton (Georges-Gabriel), en remplacement de M. Leandri, décédé. — Maintenu.

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le capitaine Guyon (Bernard-Léonce-Stanislas), en remplacement de M. Duranton, promu. — Maintenu.

Au grade de capitaine

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Peru (Joseph), en remplacement de M. Poirier, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Pirez (Antoine), en remplacement de M. Rouanet, retraité. — Maintenu.

3e tour (choix). M. Girmens (Maurice), en remplacement de M. Veisse, retraité. — Maintenu.

4e tour (choix). M. Loir-Mongazon (Urbain-Félix), en remplacement de M. Guyon, promu. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Tabus (Jean-Louis-Noël).	Georgette (Marcel-Charles-Noël).
Ohlmann (Léon-Marie-Joseph).	Clarisse (Robert-Jules-Emile).
Roman (Emile-Joseph).	Bonisson (Henri-Joseph-Marie).
Genty (France-Louis).	Cassan (Louis-Julien-Georges).
Meau (Paul-Marie).	Le Nedelec (Claude).
Alfonsi (Antoine).	M. l'adjudant Blaineau (Lucien-Pierre).
Bonningues (René-Gustave-Henri).	

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le commandant Tailleur (Charles), en remplacement de M. Couvidou, retraité. — Maintenu.

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le capitaine Peretti (François-Antoine), en remplacement de M. Tailleur, promu. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté): M. Briant (Raymond-André), en remplacement de M. Weizlein, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Esquer (Jean-Baptiste-Henri), en remplacement de M. André, retraité. — Maintenu.

3e tour (choix). M. Francq (Marceau-Eugène), en remplacement de M. Autelin, retraité. — Maintenu.

4e tour (choix). M. Latournerie (René-Adrien), en remplacement de M. Brizay, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Magnin (Armand-Louis), en remplacement de M. Duplat, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Cochet (Alphonse-Lazare), en remplacement de M. Peretti, promu. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Gauthier (Fernand-Emile-Alexandre).
Weiss (Raymond-Lucien).
Sohn (Roland-Jean-René).
Roche (Pierre-Edmond-Fernand).
Clément (Rolland-René-Alcide).
Ferrier (Augustin).
Philippe (Alphonse-Emile).
Thomas (Jean-Marie).
Zarski (André-Georges).
Maurel (André-Fernand-Marius).
Bailly (Arthur-André).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Tomasini (Kléber).
Mirlier (Edmond-Jean-Baptiste).
Jacques (Roger-Jean).
Maini (Aristide).
Bernardon (Louis).
Breand (Robert-Jean).
Bouchet (Raymond).

Corps des officiers des affaires militaires musulmanes.

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le capitaine Damon (Joseph-Antoine), en remplacement de M. Mazet, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

1er tour (ancienneté). M. le lieutenant Puyaubreau (Pierre-Paul-François), en remplacement de M. Damon, promu. — Maintenu (figure au tableau d'avancement de 1952).

Officiers du recrutement.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le lieutenant-colonel de La Grange (Louis) (B. E.-M.), organisation. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le commandant Monnetrier (Jean-Joseph), en remplacement de M. de La Grange, promu. — Maintenu.

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les capitaines:

2e tour (choix). M. Agarant (René-Félix), en remplacement de M. Oustric, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Gonthier (Charles-Antoine-Joseph), en remplacement de M. Laudoyer, promu. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

1er tour (ancienneté). M. le lieutenant Maringe (Henri-Léon), en remplacement de M. Epoudry, promu. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Digeon (Robert-Eugène).
Eveillard (Gaston-Louis-Marie).
Mercuri (Félix).
M. l'adjudant Hirigoyen (René-Auguste-Sylvain).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Soutter (Victor).
Crosta (Jean-Charles-Thomas).
Guillon (Louis-Henri).
Laplace (Marcel-Eugène-Philippe).
Botella (Vincent-Ramon).

Service des matériels.

Subdivision: Artillerie.

A. — CADRE DES INGÉNIEURS

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les lieutenants-colonels:

Bonnaud (Maurice-Roger) (B. T.), en remplacement de M. Sabatier, retraité. — Maintenu.

De Bovis (Raymond-Louis-Marie) (B. T.), en remplacement de M. Roy, promu. — Maintenu.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les commandants:

Belbeoch (Pierre-Toussaint), en remplacement de M. Moulinier, promu. — Maintenu.

Gibou (Léon), en remplacement de M. Gastine, promu. — Maintenu.

Desportes (Louis-Antoine) (B. T.), en remplacement de M. Donat, promu. — Maintenu.

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les capitaines:

Crespin (Marcel-Emile-Marius) (B. T.), en remplacement de M. Marissal, décédé. — Maintenu.

Laborde-Barbanègre (Marie-Charles-Jean), en remplacement de M. Bassinot, promu. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

(Choix). M. le lieutenant Henriet (Jean-Joseph-Stéphane), en remplacement de M. Moriamez, promu. — Maintenu.

B. — CADRE DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le commandant Merlin (Auguste-Charles), en remplacement de M. Pouyet, retraité. — Maintenu.

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le capitaine Mercier (Jean-Alfred-Louis), en remplacement de M. Ziegler, promu. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

4e tour (choix). M. Beau (Albert), en remplacement de M. Vermeille, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Dermy (Marcel), en remplacement de M. Mercier, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Thevenet-Himberlin (Raoul), organisation. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Viel (Henry-Maurice), maintenu.
Payen (Marcel-Georges-Eugène), maintenu.
Hance (Gilbert-Marcel-Constant), maintenu.
Vaucouloux (Roger-Gaston), maintenu.
Bodiot (Pierre-Robert), maintenu.
Umbrecht (Joseph-Gabriel), maintenu.
Vincart (Georges-Julien-Maurice), maintenu.
Gillet (Michel-Paul-Léon), maintenu.
Epagneul (Xavier-Georges-Léon), maintenu.

C. — Cadre des adjoints techniques

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le capitaine Defendini (Camille-René), en remplacement de M. Rect, promu. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

3e tour (choix). M. Valois (Roger), en remplacement de M. Rosecchi, retraité. — Maintenu.

4e tour (choix). M. Poirson (Henri-Julien), en remplacement de M. Gardiol, admis dans la gendarmerie. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Lavoyer (Marcel-Louis-Léon), en remplacement de M. Maniort, retraité. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Senot (Jean-Alfred), en remplacement de M. Pannard, retraité. — Maintenu.

3e tour (choix). M. Avignon (René), en remplacement de M. Gazele, retraité. — Maintenu.

4e tour (choix). M. Scouezec (Yves-Léon), en remplacement de M. Defendini, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Delsol (Albert-Pierre-Julien), organisation. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Valdenaire (Gilbert-Jean-Emile), organisation. — Maintenu.

3e tour (choix). M. Afchain (Marcel-Fernand), organisation. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Wernert (Raymond-Marcel), maintenu.
Vogt (Eugène-Jacques), maintenu.
Friceau (Pierre-Henri), maintenu.
Carbonne (Alexandre-Louis), maintenu.
Xatart (Jean-François-Joseph-Hugues), maintenu.
Tranchant (Henri-Jules), maintenu.
Savona (Joseph-Toussaint-Augustin), maintenu.
Wirtz (Albert-Olivier), maintenu.
Masson (Georges-Auguste-Armand), maintenu.
Roy (Ernest-Léon-Jean), maintenu.
Nicoli (Michel-Vincent), maintenu.
Fabri (Edmond-Honoré), maintenu.
Bonnet (Marcel-Ernest), maintenu.

MM. les adjudants:

Nicolas (Auguste), maintenu.
Romain (Louis-Lucien), maintenu.

Intendance.

A. — Fonctionnaires

Au grade d'intendant militaire de 1re classe.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les intendants militaires de 2e classe:

Teyssier (Désiré-Auguste) en remplacement de M. Giroudon, promu. — Maintenu.
Gendron (Marcel-Pierre-Jean) en remplacement de M. Rolland, promu. — Maintenu.
Grimaud (Henri-Georges-François) en remplacement de M. Emieux, retraité. — Maintenu.

Au grade d'intendant militaire de 2e classe.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les intendants militaires de 3e classe:

Hecht (Jean-Victor-Marie-Alexandre), en remplacement de M. Teyssier, promu. — Maintenu.
Joseph-François (Marcel-René), en remplacement de M. Gendron, promu. — Maintenu.
Thirion (André-Marie-Joseph-Paul) en remplacement de M. Grimaud, promu. — Maintenu.
Danthon (Marcel-Francisque) en remplacement de M. Tete, retraité, — Maintenu.

Au grade d'intendant militaire de 3e classe.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les intendants militaires adjoints:

Pedoussaut (Charles-François-Aimé) en remplacement de M. Médard, promu. — Maintenu.
Gaubert (Gaston-Louis-Gonzague) en remplacement de M. Duru, promu. — Maintenu.
Pascal (Henri-Marie), en remplacement de M. Clarac, promu. — Maintenu.
Gisquet (Marc-Léon-Joseph) en remplacement de M. Brondi, promu, — Maintenu.
Moreau (Pierre-Emile-Auguste) en remplacement de M. Richard, promu. — Maintenu.
Faur (Charles-Gabriel) en remplacement de M. Lecocq, promu. — Maintenu.
Haudot (Noël-Jean-René) en remplacement de M. Didier, promu. — Maintenu.
Le Bastard de Villeneuve (Pierre-Marie-Paul) en remplacement de M. Barbaras, promu. — Maintenu.
Ferraton (Jean-Marcel) en remplacement de M. Auvray, promu. — Maintenu.

B. — Officiers d'administration

Au grade de lieutenant-colonel d'administration.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le commandant d'administration Mazuc (Adrien-Louis), en remplacement de M. Cottin, retraité. — Maintenu.

Au grade de commandant d'administration.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les capitaines d'administration:

Moulis (Raoul-Barthélémy), en remplacement de M. Mazuc, promu. — Maintenu.
Jatteau (Robert-Léopold), en remplacement de M. Marcepoil, retraité, — Hors tour. — Maintenu.

Au grade de capitaine d'administration.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants d'administration:

4e tour (choix). M. Mistrot (Simon-Jean-Bernard), en remplacement de M. Moulis, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Jacques (Urbain-Félix-Jean-François-Xavier), en remplacement de M. Jatteau, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Gelineau (Roland-Félix-Alphonse), en remplacement de M. Delage, nommé intendant militaire adjoint. — Maintenu.

3e tour (choix). M. Julien (Paul-Baptiste-Louis), en remplacement de M. Beguinet, nommé intendant militaire adjoint. — Maintenu.

4e tour (choix). M. Wilquin (Roger-Victor-Gustave), en remplacement de M. Naudin, nommé intendant militaire adjoint. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Gimel (Eugène-Jean), en remplacement de M. Berthier, nommé intendant militaire adjoint. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Baumann (Louis-Marie), en remplacement de M. Billaud, décédé. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant d'administration.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Garrigue (Alain).
Fléchaire (Charles-Julien-Marius).
Barbet (Henri-Robert).

Service des fabrications d'armement.

A. — Corps des ingénieurs militaires des fabrications d'armement

Au grade d'ingénieur militaire en chef de 1re classe.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les ingénieurs militaires en chef de 2e classe:

Lacombe (Jean-César), en remplacement de M. Chassaing, retraité. — Maintenu.
Massal (Roger-André), en remplacement de M. Lapeyre, promu, — Maintenu.

Descroix (Pierre-Boleslas-André), en remplacement de M. Gentil, promu. — Maintenu.
Tayeau (Jean-Georges-Ernest), en remplacement de M. Carre, promu. — Maintenu.

Au grade d'ingénieur militaire en chef de 2e classe.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les ingénieurs militaires principaux:

Sanche (Joseph-Marie-Julien-Justin), en remplacement de M. Couillaud, promu. — Maintenu.
Pascal (Jean-Alexandre-Olivier), en remplacement de M. Lisack, promu. — Maintenu.
Champetier (Louis-Jean-André), en remplacement de M. Ricaud, promu. — Maintenu
Gras (Georges-Elie), en remplacement de M. Devenne, promu. — Maintenu.

Au grade d'ingénieur militaire principal.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les ingénieurs militaires de 1re classe.

2e tour (choix). M. Mirabel (Henri-Louis-Gaston), en remplacement de M. Gaudin, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Viguier (Denis-Jules-Joseph), en remplacement de M. Meyer, promu. — Maintenu.

Au grade d'ingénieur militaire de 1re classe.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les ingénieurs militaires de 2e classe:

26e tour (ancienneté). M. Laffore (René-André), organisation. — Maintenu.
27e tour (ancienneté). M. Rougier (Michel-Louis-Marie), organisation. — Maintenu.
28e tour (choix). M. Chovet (Claude), organisation. — Maintenu.
29e tour (recrutement latéral). Pas de candidat.
30e tour (recrutement latéral). Pas de candidat.
1er tour (ancienneté). M. Paget (Daniel-Louis-Clément), organisation. — Maintenu.
2e tour (ancienneté). M. Juillet (Pierre-Julien-Francois), organisation. — Maintenu.
3e tour (choix). M. Laplane (François-Marie-Joseph-Eugène), organisation. — Maintenu.

B. — Corps des ingénieurs militaires des télécommunications

Au grade d'ingénieur militaire en chef de 2e classe.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. l'ingénieur militaire principal Richy (Jean-Emile-Elie), en remplacement de M. Revirieux, promu. — Maintenu.

C. — Corps des ingénieurs de travaux d'armement

Au grade d'ingénieur principal.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les ingénieurs de 1re classe:

M. Baron (Georges-François), en remplacement de M. Ehlers, retraité. — Maintenu.
M. Demange (Albert-Charles-Auguste), en remplacement de M. Legros, promu — Maintenu.

D. — Corps des adjoints administratifs

Au grade d'adjoint administratif principal.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les adjoints administratifs de 1re classe:

M. Parade (Albert-Constant), organisation. — Maintenu.
M. Teboul (Raphaël-Roger), organisation. — Maintenu.

Au grade d'adjoint administratif de 1re classe.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les adjoints administratifs de 2e classe:

2e tour (choix). M. Vigeant (Marcel-Adolphe), en remplacement de M. Peyrard, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Lardeau (André-Louis), en remplacement de M. Leuregans, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Crampes (René-Auguste-Pierre), en remplacement de M. Chassin, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Mercier (Antonin), en remplacement de M. Dufour, promu. — Maintenu.

TROUPES COLONIALES

Infanterie.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants-colonels.

M. du Crest de Villeneuve ((Christian-Marie-Albert), en remplacement de M. Cluset, promu. — Maintenu.
M. Revol (Jacques-Louis), en remplacement de M. Pelletier, promu. — Maintenu.
M. Volsard (Gaston-Jacques-Robert-Edouard). — Organisation.
M. Alain (Marie-Gabriel-Gilbert). — Organisation.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les chefs de bataillon:

M. Duault (Raoul-Joseph-Louis-Pierre), en remplacement de M. Ducrest de Villeneuve, promu. — Maintenu.
M. Brisbarre (Henri-Victor), en remplacement de M. Revol, promu. — Maintenu.
M. Deysson (Edmond-Firmin-Guy), en remplacement de M. Volsard, promu. — Maintenu.
M. Pinhede (Edmond), en remplacement de M. Alain, promu. — Maintenu.
M. Boucard (Gabriel-René), en remplacement de M. Mingant, retraité. — Maintenu.
M. Beillard (Jean-Louis-Augustin), organisation.
M. Lavergne (André-Camille-Gabriel), organisation.
M. Droniou (Roger-Marius), organisation.
M. Rouanet (Yvan-Joseph-Henri-Marie), organisation.

Au grade de chef de bataillon.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Perreau (Robert-Julien), en remplacement de M. Duault, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Vidal (Marcel-Marie-Joseph), en remplacement de M. Brisbarre, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Faggianelli (Antoine-Auguste), en remplacement de M. Deysson, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Escard (Lucien François-Léon), en remplacement de M. Pinhede, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Rechaussat (Raymond-Jean-Georges), en remplacement de M. Boucard, promu. — Maintenu.
2e tour (Choix). M. Moles (Marcel), en remplacement de M. Beillard, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Bascou (Roger-Maurice), en remplacement de M. Lavergne, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Conard (André-Jacques), en remplacement de M. Rouanet, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Varnoux (Honoré-Pierre-Marcel), en remplacement de M. Droniou, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Brazo (Camille-Louis-Auguste), en remplacement de M. Marsac, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Sciou (Jean), en remplacement de M. Courtois, retraité. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Goumain (Emile-Jean-Michel), en remplacement de M. Meyzonade, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. de Raffin de La Raffinie (Louis-Albert-Gabriel), en remplacement de M. Brandstetter, retraité. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Larbalestier (André-Gildée-Marcel), en remplacement de M. Euphrasie-Clotilde, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Rivière (Raymond), organisation.
2e tour (choix). M. Ivanoff (Georges), organisation
1er tour (ancienneté). M. Queinnec (Augustin), organisation.
2e tour (choix). M. Chambon (Jacques-Robert), organisation.
1er tour (ancienneté). M. Gugliemi (Georges-Eugène-François), organisation.
2e tour (choix). M. Athiel (Jean-Stanislas), organisation.
1er tour (ancienneté). M. Genest (Paul-Alexandre), organisation.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Barberis (Léon-Jean-Joseph), en remplacement de M. Perreau, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Chauvin (René-Léon-Alexandre), en remplacement de M. Vidal, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Pededieu (Gaston-Marie-Jacques), en remplacement de M. Faggianelli, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Garen (René-Alfred), en remplacement de M. Escard, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Bachellerie (Marcel-Pierre), en remplacement de M. Rechaussat, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Rodet (Robert), en remplacement de M. Moles, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Lefranc (François-Charles-Marie), en remplacement de M. Bascou, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Dumont (Georges-Henri), en remplacement de M. Conard, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Gonnet (André-Marie-Henri), en remplacement de M. Varnoux, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Grassi (Vincent-Victor), en remplacement de M. Brazo, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Logier (Paul-Louis-Julien), en remplacement de M. Sciou, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Barisset (Georges-Emile-François), en remplacement de M. Goumain, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Charles (Robret-Victor-Marie), en remplacement de M. de Raffin de La Raffinie, promu. — Maintenu
2e tour (choix). M. Huet (Lucien-Joseph-Ferdinand), en remplacement de M. Larbaletrier, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Parisot (Jean-Paul), en remplacement de M. Rivière, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Pompon (Jacques-Henri-Raymond), en remplacement de M. Queinnec, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Nuty (Etienne-Augustin), en remplacement de M. Chambon, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Bes de Berc (Jacques-Pierre-Jean-Georges), en remplacement de M. Guglielmi, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Hieulle (Roger), en remplacement de M. Athiel, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Maudult (Georges-Jean-Marie-Joseph), en remplacement de M. Genest, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Duchy (Roger-Eugène), en remplacement de M. Ivanoff, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Bouttier (André-Jacques-Raymond), en remplacement de M. Letard de La Bouralière, décédé.
2e tour (choix). M. Pagniez (Bernard-Auguste-Alfred), en remplacement de M. Koeberle, retraité. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Abadie (Roger-André-Paul), en remplacement de M. Fayard, rayé des cadres. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Caillot (Georges-Edouard), en remplacement de M. Ruffat, décédé. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Guillerminot (Marcel-Paul-Marie), organisation.
3e tour (ancienneté). M. Désiré (Michel-Emile-Jacques), organisation.
1er tour (ancienneté). M. Thiollet (René-Michel-Roger), organisation.
2e tour (choix). M. Ficheux (Jacques-Marie-Bernard), organisation.
3e tour (ancienneté). M. Le Roy (Paul-Marie-Joseph), organisation.
1er tour (ancienneté). M. Denis (Gilbert-André), organisation.
2e tour (choix). M. Poincaré (François), organisation.
3e tour (ancienneté). M. Reginensi (Dominique), organisation.
1er tour (ancienneté). M. Maurel (Louis-Alexandre), organisation.
2e tour (choix). M. Hautier (Pierre-Jean-Marie), organisation.
3e tour (ancienneté). M. Barthe (Jules), organisation.
1er tour (ancienneté). M. Billaz (Joseph-Alphonse), organisation.
2e tour (choix). M. Chozal (Roger-Albert), organisation.
3e tour (ancienneté). M. Bonnel (Marc-Antoine-Cécil), organisation.
1er tour (ancienneté). M. Loubat (Gervais-Claude), organisation
2e tour (choix). M. Dumont (Hubert-René-Henri), organisation.
3e tour (ancienneté). M. Douche (Marie-Louis-Georges), organisation.
1er tour (ancienneté). M. Legay (Robert-Paul), organisation
2e tour (choix). M Hubert (Henri-Marie-Joseph), organisation.
3e tour (ancienneté). M. Mayer (Maurice), organisation.
1er tour (ancienneté). M. Nobili-Luizi (Paul-Joseph-Octave), organisation.
2e tour (choix). M. Olivier (Emile), organisation.
3e tour (ancienneté). M. David (Guy-Marcel), organisation.
1er tour (ancienneté). M. Pic (André), organisation.
2e tour (choix). M. Comes (Noël-Joseph-Alphonse), organisation.
3e tour (ancienneté). M. Kreher (Paul-Marius), organisation.
1er tour (ancienneté). M. Coudeyre (François-Louis), organisation.
2e tour (choix). M. Caraux (Edmond-Charles-Julien), organisation.
3e tour (ancienneté). M. Baustier (Valentin-Léon-Marie-Gérard), organisation.
1er tour (ancienneté). M. Metivier (Jules-Eugène-Henri), organisation.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Salles (Pierre).
Oelschlaeger (Jean).
Gaborit (Joseph).
Parmentier (Léon).
Van Eycke (André).
Allene (Joseph).
Fabi (Jacques-Marie).
Marquand (Lucien-Emile).
Littaye (Jean-Aimé).

M. l'adjudant Jambon (Roland-Roger).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Guyard (Henri).
Loubet (Paul).
Chauzat (Antoine).
Arrighi (Charles-Antoine).
Villaume (Alfred).
Varney (Raymond).
Boutigny (Jean-Pierre-Achille).
Chaillot (Jean-Baptiste).
Soltin (Max).
Ayache (Arsène-Ali).
Durr (Célestin).
Ecard (André-Pierre-Paul).
Couleon (Gilbert).
Kostek (Wladislas).

MM. les adjudants:

Compagnon (Marc-Charles).
Girodon (Robert).
Taurisson (Georges-Auguste).

OFFICIERS SERVANT SOUS LE RÉGIME DU DÉCRET DU 7 FÉVRIER 1940

Au grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les sous-lieutenants:

Lu Chau Thien.
Ba Tamsir Ousmane.
Luong Van Trong.
Hoang Lung.
Vu Quang Tai.

RESSORTISSANTS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Arzouma (Ouédraogo).
Tiemoko (Konaté).
Sekou (Traoré).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1952.)

M. l'adjudant-chef Pereira (Faustin).

Artillerie.

Au grade de colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le lieutenant-colonel Robineau (France-Jean-Aimé), organisation.

Au grade de lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les chefs d'escadron:

M. Lecourtois (Roger-Camille-Albert), en remplacement de M. Robineau, promu. — Maintenu.
M. Chanson (Louis), en remplacement de M. Busquet, retraité. — Maintenu
M. Boussard (Roger-Raymond). — Organisation.

Au grade de chef d'escadron.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les capitaines:

1er tour (ancienneté). M. Le Gurun (Aristide-Gildas-Marie), en remplacement de M. Lecourtois, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Boissin (Francis-Edmond-Stanislas), en remplacement de M. Chanson, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Leuba (Pierre-Robert-Joseph), en remplacement de M. Boussard, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M Barrière (Pierre), en remplacement de M. Saux, retraité. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. de Maistre (Raymond-Antoine-Alexandre-Marie), en remplacement de M. Foucras, retraité. — Maintenu.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Biancardi (Jules-Louis), en remplacement de M. Le Gurun, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Monteil-Seurin (Paul-Pierre), en remplacement de M. Boissin, promu. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Marchais (Jean), en remplacement de M. Leuba, promu. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Petit (Alfred-Gustave), en remplacement de M. Barrière, promu. — Maintenu.
2e tour (choix). M. de Mollerat du Jeu (François-Jean-Marie), en remplacement de M. de Maistre, promu. — Maintenu.
3e tour (ancienneté). M. Passot (Charles), en remplacement de Leport, décédé. — Maintenu.
1er tour (ancienneté). M. Mondy (Yves-Joseph-Paul), en remplacement de M. Marchand, retraité. — Maintenu.
2e tour (choix). M. Colomb (Jacques-Albert-Marie). — Organisation.
3e tour (ancienneté). M. Waller (Marcel). — Organisation.
1er tour (ancienneté). M. Le Floch (René-Pierre). — Organisation.
2e tour (choix). M. Merlet (Jacques-Ernest). — Organisation.
3e tour (ancienneté). M. Beaugendre (Eugène). — Organisation.
1er tour (ancienneté). M. Lapeze (Albert). — Organisation.
2e tour (choix). M. Royal (Jacques-Joseph). — Organisation.
3e tour (ancienneté). M. Terry (Raymond-Paul-Elie). — Organisation.
1er tour (ancienneté). M. Dubroca (Jacques). — Organisation.
2e tour (choix). M. Billes (Wilfrid-Roger-Edouard). — Organisation.
3e tour (ancienneté). M. Tourangin (Henri-Marie-Jean-Antoine). — Organisation.
1er tour (ancienneté). M. Taupenot (Jean-Joseph-Pierre). — Organisation.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Gonda (Paul).
Sichler (René).
Fulchiron (Pierre-Antoine-Marie).
Soulan (René).
Lafon (Jean-Claude).
Haméon (Jean-Charles).
David (Emile-Joseph).
Nonne (Robert-Félicien).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Redex (Georges).
Cottret (Maurice-Edouard).

Adjoints de chancellerie.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

2e tour (choix). M. le lieutenant Mathurin (Louis-Henri), organisation.

Adjoints administratifs des corps de troupe.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

2e tour (choix). M. Gillet (Aimé-Louis), en remplacement de M. Caradec, retraité. — Maintenu.
3e tour (choix). M. Antonini (Joseph-Antoine), organisation.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Camguilhem (Joseph-Vincent-Aimé).
Bettevy (Jacques-Edmond).
Pasquet (René).

(Pour prendre rang du 1er novembre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Cabanau (André-Jean).
Jasiak (Henri).
Darricau (Robert).
André (Lucien-Jean).

Matériels et bâtiments.

A. — Adjoints administratifs

Au grade de commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le capitaine Coez (Louis-Adrien), organisation.

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

2e tour (choix). M. le lieutenant Cazeaux (Léon-Albin), en remplacement de M. Coez, promu. — Maintenu.

B. — Adjoints techniques

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Daniel (Julien), conducteur de travaux. — Organisation.
2e tour (choix). M. Salvat (Roger-Eugène-Elisée), conducteur de travaux. — Organisation.
3e tour (choix). M. Joseph (Pierre-Maurice-Jean-Marie), ouvrier d'Etat. — Organisation.
4e tour (choix). M. Bonnamy (Raymond), contrôleur d'armes. — Organisation.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Robert (Julien), ouvrier d'Etat.
Mascre (Paul-Alfred-Constant), conducteur de travaux.
Carre (Alexis), ouvrier d'Etat.
Fournier (Jean-Marie-Bernard), conducteur de travaux.
Lapeyre (Maurice), contrôleur d'armes.
Terry (Armand-Léon), ouvrier d'Etat.

Intendance.

A. — Fonctionnaires

Au grade d'intendant militaire de 1re classe.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. l'intendant militaire de 2e classe Guilloux (Jules-Marie), en remplacement de M. Souchal, promu. — Maintenu.

Au grade d'intendant militaire de 2e classe.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. l'intendant militaire de 3e classe Laydis (Franc-Marcel), en remplacement de M. Guilloux, promu. — Maintenu.

Au grade d'intendant militaire de 3e classe.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les intendants adjoints:

Lavie (Henri-Antoine-Joseph).
Page (Yves-Joseph).
Charmoillaux (Noël-Marie-Joseph).
Calmelet (René).

B. — Officiers d'administration

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les lieutenants:

3e tour (choix). M. Andriot (René-Pierre-Robert), en remplacement de M. Cot, retraité. — Maintenu.
4e tour (choix). M. Laheurte (Georges-André). — Organisation.
1er tour (ancienneté). M. Barret (Adrien-Louis-Aimé). — Organisation.
2e tour (choix). M. Sere (Gaston-Alfred-Jean). — Organisation.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

MM. les adjudants-chefs:

Ruer (Modeste-Emile-Joseph).
Gallo (Joachim-Marie).

Service de santé.

A. — Médecins

Au grade de médecin-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les médecins lieutenants-colonels:

M. Helfft (Jacques-Célestin-Gérard), en remplacement de M. Blanc, promu. — Maintenu.
M. Dareys (Charles-André), en remplacement de M. Giordani, retraité. — Maintenu.

Au grade de médecin lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les médecins commandants:

M. Herve (Gaston-Jean), en remplacement de M. Helfft, promu. — Maintenu.

M. Giraud (André-Louis), en remplacement de M. Dareys, promu. — Maintenu.

M. Raoult (André), en remplacement de M. Marty, retraité. — Maintenu.

M. Chavenon (Guy-Jean-Marc-François), en remplacement de M. Lecoanet, retraité. — Maintenu.

M. Rousson (Hélie-Jacques), en remplacement de M. Guibert, retraité. — Maintenu.

M. Gellie (Grégoire-Louis-Marie-François-Yvan), en remplacement de M. Allard, retraité. — Maintenu.

Au grade de médecin commandant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les médecins capitaines:

2e tour (choix). M. Orthlieb (Tony-Georges-Henri), en remplacement de M. Herve, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Rouergue (Gaëtan-Nicolas-Alexis), en remplacement de M. Girault, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Delahousse (Jacques-Charles), en remplacement de M. Raoult, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Ranoux (Arsène-Parfait), en remplacement de M. Chavenon, promu. — Maintenu.

Au grade de médecin capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

Les médecins lieutenants:

1er tour (ancienneté). M. Peyron (Roger-Charles), en remplacement de M. Orthlieb, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Douerin (Pierre-Marie), en remplacement de M. Rouergue, promu — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Motiu (Roger-Louis), en remplacement de M. Delahousse, promu. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Peters (Jean-Ernest) (figure au tableau d'avancement 1952), en remplacement de M. Ranoux, promu. — Maintenu.

2e tour (choix). M. Jehl (Henry), en remplacement de Legall, décédé. — Maintenu.

3e tour (ancienneté). M. Fourre (Jean-Michel), en remplacement de M. Guizol, retraité. — Maintenu.

1er tour (ancienneté). M. Colmars (Maurice-Jean) en remplacement de M. Castella, retraité. — Maintenu.

B. — Pharmaciens

Au grade de pharmacien lieutenant-colonel.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. le pharmacien commandant Pille (Gauthier), en remplacement de M. Randier, retraité. — Maintenu.

C. — Officiers d'administration

Au grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

4e tour (choix). M. le lieutenant Drivon (Henri-Jean-Emile), en remplacement de M. Pansel, retraité. — Maintenu.

Au grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er octobre 1952.)

M. l'adjudant-chef Villaume (Albert).

Remises de débets.

Par arrêté interministériel du 24 septembre 1952 et sous réserve d'un versement préalable de 41.500 F, il a été fait remise gracieuse à M. Grabot (Roger-Alcide), demeurant 13, boulevard Masséria, à Ajaccio (Corse), de la somme de 82.500 F provenant d'un trop-perçu au titre du service des délégations de solde pendant la période comprise entre le 1er janvier 1946 et le 30 septembre 1948.

Par arrêté interministériel du 24 septembre 1952 et sous réserve d'un versement préalable de 6.104 F, il a été fait remise gracieuse à Mme veuve Pralon (Janine), demeurant 2, boulevard Riondet, à Hyères (Var), de la somme de 12.209 F provenant d'un trop-perçu au titre du service des délégations de solde, pour la période du 21 août 1944 au 31 juillet 1947.

Personnels civils extérieurs de la guerre.

Par arrêté en date du 3 septembre 1952, les auxiliaires de service dont les noms suivent, en fonction à l'établissement central du matériel de transmissions, sont titularisés dans le cadre complémentaire de service pour compter du 1er juillet 1952 et nommés à la 5e classe:

Mmes Salvetto (Marthe).
Verniers (Suzanne).

M. Houdy (Paul).

Personnels civils extérieurs de l'air.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 septembre 1952:

Page 9055, 2e colonne, Chef de service administratif de classe exceptionnelle (1er échelon), supprimer: « M. Peuraud (Albert), ancienneté reportée au 31 décembre 1949 »; après: « M. Paulin (René) », ajouter: « Chef de service administratif de classe normale (3e échelon), M. Peuraud (Albert), ancienneté reportée au 31 décembre 1949 ».

Page 9056, 1re colonne, Sous-chef de service administratif de 1re classe (2e échelon), au lieu de: « Vaillant (Pierre) », lire: « Vaillant (Marcel) ».

Admission à l'école des officiers d'administration de la marine en 1952 (branche du service des essences des armées).

Par décision du 25 septembre 1952, à la suite du concours ouvert en 1952, sont déclarés admissibles à l'école des officiers d'administration de la marine (session 1952-1953, branche du service des essences des armées), les candidats ci-dessous, classés par ordre de mérite:

1. Jaffré (Jean), secrétaire administratif de 2e classe de la marine.
2. Deschamps (Robert), adjudant du service des essences des armées.
3. Bouffard (Eugène), secrétaire administratif de 2e classe de la marine.
4. Molina (Jean), secrétaire administratif de 2e classe de la marine.
5. Léal (Jacques), maréchal des logis chef du service des essences des armées.
6. Pain (Gilbert), rédacteur supérieur de 2e classe du service des essences des armées.

Le nombre de places mises au concours étant limité à trois, seuls les trois premiers candidats:

MM. Jaffré (Jean), Deschamps (Robert), Bouffard (Eugène), sont admis à l'école.

Il ne sera fait appel aux trois derniers candidats qu'en cas de défaillance parmi les trois premiers avant le 15 octobre 1952.

L'admissibilité n'est valable que pour la session 1952-1953 de l'école.

La date d'ouverture des cours à l'école des officiers d'administration de la marine à Cherbourg est fixée au 1er octobre 1952.

Les intéressés devront être mis en route sur Cherbourg en temps utile pour se présenter, le 1er octobre au matin, au commissaire en chef, directeur de l'école.

Liste, par ordre alphabétique, des candidats admis sur titres au peloton d'élèves officiers de réserve de l'air (7e promotion, 2e fraction).

(Décision ministérielle n° 6891/EMP/5 du 13 septembre 1952.)

Abadie (Michel-M.).
Alvernhe (Gérard-L.-J.).
Amargé (Edmond-A.-F.).
Amblard (Robert-J.).
Arouété (Robert-S.).
Assaiante (Georges-A.-J.).
Aubert (Bernard-A.-L.).
Auzias (Jean-M.).
Bader (Georges).
Balency-Béarn (Jacques-H.-C.).
Barberousse (Charles-H.).
Baretje (Robert-J.).
Barès (Mathieu-H.).
Barral (Alain-G.-L.).
Baudrier (Louis-P.-M.).
Bérard (Jacques-A.-J.).
Bernard (Michel-A.-T.).
Berthe (Louis-A.-A.).
Bizodot (Marcel-L.).
Bournet (François-H.-C.).
Bourrillon (Michel-L.-H.).
Bouscasse (Daniel-R.).
Buffaria (Jean-Baptiste).
Buisson (Jacques-J.-M.).
Bula (François).
Cabanis (Yvon-L.).
Caillat (Jacques-J.-L.).
Cambray (Jacques-G.-L.).

Canioni (Maurice-R.-J.).
Cardin (Pierre-J.-R.).
Catois (Georges-A.-R.).
Celers (René-E.-A.).
Chanudet (Louis-J.-M.).
Charbit (Norbert-N.).
Chatoux (Jean-F.-R.).
Constant (Georges-L.-J.).
Cor (Yann-H.-E.).
Coudel (Jean-Pierre).
Coutrel (Rémy-H.-A.-J.).
Crisponi (Pierre-L.-J.).
Daniel (Georges).
David de Beaufort (Jean-F.-L.-J.-A.).
Debladis (Michel-L.-M.).
Delmon (Jean-R.).
Delporte (Lucien-G.-G.).
Delpy (André-P.).
Dispot (Jean-M.).
Ducros (Jean-P.-B.).
Dufour (André-L.).
Duguet (Jean-Claude).
Duprez (Jacques-L.-P.).
Durousset (Jean-R.).
Fabre (René-S.).
Faudeux (Jean-P.-L.).
Fessard (Jean-P.).
Feuillade (Francis-J.-E.).
Fichet (Pierre).
Florin (Francis-M.-R.).
Fontaine (François-M.-J.-J.).
Foulonneau (Georges-H.).
Franchi (Pierre-P.).
Gandil (Jacques-P.).
Gatelet (Claude-J.-M.).
Geiler (Jean-R.).
Généré (Roland-P.).
Gest (Robert-H.-H.).
Giraudat (Guy-E.).
Gonguet (André-A.-E.).
Graziani (Francis-J.).
Grob (Pierre-C.-A.).
Grosseau (Albert-G.).
Gruaz (Michel-P.-A.).
Guibbert (André-J.-L.).
Guillaumin (Jacques-R.).
Guillon (Michel-P.).
Guillot de Suduiraut (Jean-M.).
Hazard (Antoine-N.-M.-E.).
Heid (Jacques-H.-A.).
Henry (Pierre-D.-M.).
Heumez (Claude-J.).
Jerebzoff (Stéphan).
Jolly (Claude).
Josse (Bernard-J.).
Jouannaux (Raoul-L.-E.).
Kempf (Roger-C.-N.).
Klein (Denys-C.-M.-M).
Krieg (Joseph).
Lagron (Jean-P.-L.-L.).
Landel (Didier).
Landry (Jean-M.-L.).
Langlais (Maurice-E.-A.).
Langlois (Lucien-M.-B.).
Laurent (Charles-E.-A.).
Leclercq (Maurice-R.).
Léger (Hubert-L.).
Léger (Jean-P.-R.).
Le Guen (Alain-H.-L.).
Leguey-Feilleux (Jean-R.) (1).
Lemarié (Jean-M.-A.-A.). (1).
Lenclud (Jacques-E.-G.).
Lesage (Bertrand-L.-M.).
Lescault (Jacques).
Lestel (Jacques-H. L.).
Letaudy (Michel P.-V.).
Le Thiec (Jacques).
Mahé (Roger-P.).
Mahmoud (Sadi-E.).
Malvache (Charles-H.-A.).
Maneval (Armand-M.-J.).
Massiot (André-M.).
Merceron (Claude-F.-L.-E.).
Milan (Robert-E.-J.).
Molho (David) (2).
Monnot (Pierre-M.).
Montaut (Jacques-P.-L.).
Monteil (Maurice-M.-J.).
Montouchet (Jacques-G.).
Morel (Yves).
Morlamet (Jean-P.).
Nenert (Philippe-M.).
Nicolas (Michel-J.-R.).
Paris (Michel-R.).
Parissier (Claude-A.).
Pelard (Guy-R.).
Petit (Gérard-M.-J.).
Philip (François-R.-M.-H.).
Pizzamiglio (Robert-J.).
Poige (Robert-J.).
Portron (Pierre-G.).
Ravery (Pierre-L.-M.).
Ravigné (Jean-M.-L.).
Rebelo (Antonio-C.-F.).
Récan (Maurice-V.-M.-J.).
Renaud (Roger-L.).
Ressel (Carlos-G.-Y.).
Ricard (Bernard-R.).
Riffard (Jacques-M.-H.).
Rivière (Michel-R.).
De Robert de La Fregeyre (Jean-F.).
Romann (René).
Rusz (Gaston-G.-J.) (2).
Salat (Jacques-C.).
Salomé (Jacques-R.-M.-A.).
Sautiez (Bernard-M.-L.).
Savagner (Jean-M.-L.) (2).
Scaillierez (Jean-J.-J.).
Scano (Edouard).
Simon (Jacques-R.).
Sindicas (Jean-C.).
Stora (Gilbert E.).
Tacquet (Maurice-A.).
Tarbé de Saint-Hardouin (Henry-A.).
Théry (Gonzague-L.-M.-M.-J.).
Thirion (René-A.-L.).
Trioreau (Michel-A.-P.).
Troadec (Claude-V.).
Vougny (Ernest-P.).
Winter (Jean-A.-P.).
Zighera (Jacques-A.).

(1) Sous réserve de complément de dossier par la copie d'un des diplômes donnant accès sur titres au peloton d'E. O. R.
(2) Sous réserve de complément de dossier par le bulletin de naissance.

Liste, par ordre alphabétique, des candidats, titulaires du baccalauréat complet de l'enseignement secondaire, admis au peloton d'élèves officiers de réserve de l'air (7e promotion, 2e fraction).

(Décision ministérielle, n° 6891/EMP/5 du 13 septembre 1952.)

Baraud (René-M.-J.-J.).
Blanc (Charles-L.-J.-M.).
Bois (Alain) (1).
Bondet de la Bernardie (Christian-M.-L.-C.).
Bonifay (Eugène-M.-E.-L.).
Bonnafous (Jean-F.).
Borgna (Marc-F.-R.).
Bureau (Jacques-F.-G.).
Caillaud (Jacques-J.).
Cerf (Max-D.).
Chardavoine-Roques (Pierre-H.).
Charpentreau (Jacques-L.-E.-N.).
Choisne (Louis).
Cluzel (Marcel-R.).
Constant (Max-J.-M.) (2).
Cottard (Roger-F.-L.-G.).
Cowen (Guy-L.-D.).
Dadou (Jean-C.-B.).
Desmond (Franck-A.).
Devaud (Emmanuel-G.-L.-M.-J.).
Durand (Michel).
Emeric (Jacques-F.-F.).
Escudier (Jacques-R.-A.-M.).
Faguet (Robert).
Finaud (Guy-J.-J.-M.).
Foll (Jean-O.).
Fouilloux (Gérard-J.-V.-A.).
Fuzellier (Jean-R.).
Gaillard (Gérard-J.-P.).
Gautier (Paul-E.-M.).
Gauzi (Roger-J.-F.).
Gérard (René-C.).
Giacomoni (François).
Grobert (Jacques-P.-J.-F.).
Guez (Norbert-D.).
Guilleminot (Jacques-P.).
Guiraud (Jean-Marie-G.).
Hum (Michel).
Ifrah (Armand).
Jacquel (André-G.).
Joucla (Jean-P.-J.).
Kerlir (François-J.-M.).
Lacombe (Henri).
Landry (Jacques-C.-G.).
Laplane (Jacques-M.-J.-E.).
Laroche (Bernard-M.-J.).
Laroche (Serge-R.).
Lejard (André-A.-A.).
Levy-Soussan (Haïm-E.-A.).
Louis (Georges-A.).
Marin (Gérard-M.-J.).
Maugan (Denis-A.-M.).
Mazzani (André-J.-B.).
Michel (Joseph).
Mimault (Jacques).
Miribel (Jacques-H.-F.).
Munro (Yves-G.-M.).
Obégi (Victor-A.-A.).
Pagney (Bernard-A.-F.).
Parsy (Claude-R.).
Pascal (Albert-P.-R.-J.).
Pélabon (Claude-M.-E.-C.).
Pelletier (Césaire-R.-L.-J.).
Philippo (Michel-A.).
Plauchut (Bernard-P.-F.-M.).
Ramadier (Guy-P.).
Rochery (Louis-L.-C.).
Roland (Pierre-M.).
De Saint-Martin (Roch-A.-A.).
Schneiter (Jean-Louis-C.-A.).
Siccardi (Francis-V.).
Tenguy (André-C.-M.).
Teiletche (Jean-J.-P.).
Thiebaut (Pierre-M.-A.).
Toussaint (Jean-Pierre-J.-P.).
Trucas (Roger-J.).
Tur (Roger).
Valette (Pierre-M.-M.-A.).
Vaysset (Robert-M.).
Villeret (Yvon).
De Viry (Hubert-F.-A.).

(1) Sous réserve de complément de dossier.
(2) Sous réserve de complément de dossier par l'extrait de casier judiciaire.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Modalités de recouvrement de la contribution des assurés prévue à l'article 13 du décret n° 52-763 du 30 juin 1952 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 15 de la loi n° 51-1508 du 31 décembre 1951 créant un fonds de garantie au profit des victimes d'accidents d'automobile.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et aux finances et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'article 15 de la loi n° 51-1508 du 31 décembre 1951 relative aux comptes spéciaux du Trésor pour l'année 1952;

Vu le décret n° 52-763 du 30 juin 1952 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 15 de la loi n° 51-1508 du 31 décembre 1951 créant un fonds de garantie au profit des victimes d'accidents d'automobile, et notamment son article 13,

Arrêtent:

Art. 1er. — La contribution des assurés prévue au paragraphe 3° de l'article 13 du décret n° 52-763 du 30 juin 1952 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 15 de la loi n° 51-1508 du 31 décembre 1951 créant un fonds de garantie au profit des victimes d'accidents d'automobile est recouvrée et reversée suivant les modalités applicables en matière de taxe unique sur les contrats d'assurances.

Elle fera l'objet de versements distincts à l'appui desquels il sera déposé:

1° Par les entreprises d'assurances des états spéciaux établis en double exemplaire pour chaque acompte trimestriel et pour la liquidation générale;

2° Par les courtiers et intermédiaires visés à l'article 388 de l'annexe III du code général des impôts, une déclaration en double exemplaire indiquant le montant des sommes stipulées au profit des assureurs au cours du trimestre considéré et de leurs accessoires ainsi que le montant de la contribution correspondante.

Les états et déclaration prévus aux deux précédents alinéas seront établis sur des formules imprimées mises à la disposition des assujettis par le service de l'enregistrement.

Art. 2. — Le directeur des assurances et le directeur général des impôts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 25 septembre 1952.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil et aux finances et par délégation:
Le directeur du cabinet,
MAURICE AICARDI.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN MOREAU.

Remise de débet.

Par arrêté en date du 25 septembre 1952, le président du conseil, ministre des finances et des affaires économiques a fait remise gracieuse en capital et intérêts:

1° Sous réserve du versement d'une somme totale de 500.000 F, à M. Bayle (Jean-Baptiste), de la somme de 680.317 F qu'il a indûment perçue en cumulant, pendant la période du 1er janvier 1947 au 30 septembre 1951, au delà des limites fixées par la législation en vigueur, les arrérages de ses pensions civiles nos A 199785 et B 50-05198 avec le traitement de directeur assimilé à professeur d'enseignement général au centre d'apprentissage du bâtiment, à Nantes.

2° Sous réserve du versement d'une somme totale de 235.494 F, à Mme Cully (Marcelle), de celle de 627.445 F qu'elle a perçue indûment, pour la période du 5 septembre 1945 au 14 mars 1950, au titre de sa pension civile n° A 296258.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Decret du 26 septembre 1952 relatif à l'acceptation d'un legs fait à un lycée.

Par décret en date du 26 septembre 1952, le proviseur du lycée Schoelcher, à Fort-de-France (Martinique), est autorisé à accepter le legs net de tous frais fait à cet établissement par M. André Delmas, consistant en une somme de 10.000 F.

Décrets du 26 septembre 1952 portant nominations de professeurs (enseignement supérieur).

Par décret en date du 26 septembre 1952, M. Legait, maître de conférences agrégé près la faculté de médecine de l'université de Nancy, est nommé professeur dans la chaire d'histologie de ladite faculté (dernier titulaire: M. Collin, retraité), à compter du 1er octobre 1952, et titularisé à cette date dans le grade correspondant.

Par décret en date du 26 septembre 1952, M. Dufour, agrégé près la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux, est nommé professeur dans la chaire d'anatomie de ladite faculté (dernier titulaire: M. Villemin, décédé), à compter du 1er octobre 1952, et titularisé à cette date dans le grade correspondant.

Par décret en date du 26 septembre 1952, M. Laux, maître de conférences, agrégé près la faculté de médecine de l'université de Montpellier, est nommé professeur dans la chaire d'anatomie de ladite faculté (dernier titulaire: M. Delmas, retraité), à compter du 1er octobre 1952, et titularisé à cette date dans le grade correspondant.

Par décret en date du 26 septembre 1952, M. Laffon, agrégé près la faculté de médecine de l'université de Montpellier, est nommé professeur dans la chaire de clinique des maladies mentales et nerveuses de ladite faculté (dernier titulaire: M. Euzière, retraité), à compter du 1er octobre 1952, et titularisé à cette date dans le grade correspondant.

Par décret du 26 septembre 1952, M. Fourcade, agrégé près la faculté de médecine de l'université de Strasbourg, est nommé professeur dans la chaire de médecine légale et médecine sociale de la faculté de médecine de l'université de Montpellier (dernier titulaire: M. Vidal, transféré), à compter du 1er octobre 1952, et titularisé à cette date dans le grade correspondant.

Par décret du 26 septembre 1952, M. Vintemberger, docteur en médecine, chef de travaux à la faculté de médecine de l'université de Strasbourg, est nommé professeur dans la chaire d'embryologie de ladite faculté (dernier titulaire: M. Benoit, appelé à d'autres fonctions), à compter du 1er octobre 1952, et titularisé à cette date dans le grade correspondant.

Par décret du 26 septembre 1952, M. Pouyanne, agrégé près la faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'université de Bordeaux, est nommé professeur dans la chaire de clinique chirurgicale infantile et orthopédie de ladite faculté (dernier titulaire: M. Loubat, décédé), à compter du 1er octobre 1952, et titularisé à cette date dans le grade correspondant.

Par décret du 26 septembre 1952, M. Franck, maître de conférences agrégé près la faculté de médecine de l'université de Nancy, est nommé professeur dans la chaire de physiologie de ladite faculté (dernier titulaire: M. Chailley-Bert, nommé à Paris) à compter du 1er octobre 1952 et titularisé à cette date, dans le grade correspondant.

Décrets du 26 septembre 1952 portant transfert de professeurs (enseignement supérieur).

Par décret en date du 26 septembre 1952, M. Dehove, professeur à la faculté de droit de l'université de Lille (deuxième chaire d'économie politique), est transféré, à compter du 1er octobre 1952, dans la chaire « d'économie politique approfondie et histoire des doctrines économiques » de cette même faculté (dernier fonctionnaire ayant assuré le service: M. Bertrand [R.], agrégé, détaché).

Par décret en date du 26 septembre 1952, M. Bertrand (Edmond), professeur à la faculté de droit de l'université d'Aix (première chaire d'économie politique), est transféré, à compter du 1er octobre 1952, dans la première chaire de « droit civil » de cette même faculté (dernier titulaire: M. Crémieu, retraité).

Décret du 26 septembre 1952 conférant l'honorariat (enseignement supérieur).

Par décret en date du 26 septembre 1952, le titre de professeur honoraire de la faculté de droit de l'université d'Aix est conféré à M. Crémieu (Louis), ancien professeur de cette faculté, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Dates des épreuves du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, et la liste des centres d'examen.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 17 septembre 1951, modifié, portant institution d'un certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire, et notamment son article 16,

Arrête:

Art. 1er. — Les épreuves de la première session du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire auront lieu les 1er, 2 et 3 décembre 1952, pour les épreuves écrites, et les 11 et 12 décembre 1952, pour les épreuves orales.

Art. 2. — La liste des centres dans lesquels seront organisées les épreuves écrites est fixée ainsi qu'il suit:

1° Bibliothèques municipales de:

Aix-en-Provence.	Lille.	Nantes.
Avignon.	Limoges.	Orléans.
Bordeaux.	Lyon.	Rennes.
Carpentras.	Marseille.	Rouen.
Châlons-sur-Marne.	Metz.	Toulouse.
Clermont-Ferrand.	Montpellier.	Tours.
Dijon.	Mulhouse.	Valence.
Le Havre.	Nancy.	

2° Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

3° Institut d'art et d'archéologie de l'université de Paris.

Les épreuves orales auront lieu à Paris, dans les locaux de la Bibliothèque nationale, 61, rue de Richelieu.

Fait à Paris, le 10 septembre 1952.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation:
Le chef du cabinet,
ANDRÉ PORTAL.

Date des épreuves de l'examen professionnel exigé des candidats susceptibles de bénéficier des dispositions de l'article 36 du décret du 16 mai 1952 (bibliothèques).

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret du 16 mai 1952 portant règlement d'administration publique relatif aux statuts particuliers des bibliothécaires relevant du ministère de l'éducation nationale, des inspecteurs généraux des bibliothèques et du secrétaire général de la Bibliothèque nationale;

Vu l'arrêté du 23 juillet 1952 portant organisation d'un stage et d'un examen professionnel pour les candidats susceptibles de bénéficier des dispositions de l'article 36 du décret du 16 mai 1952,

Arrête:

Article unique. — Les épreuves de l'examen professionnel susvisé auront lieu à Paris le jeudi 20 novembre 1952 pour les épreuves écrites et le jeudi 27 novembre 1952 pour les épreuves orales, dans les locaux de la Bibliothèque nationale, 61, rue de Richelieu.

Fait à Paris, le 16 septembre 1952.

Pour le ministre et par délégation:
Le chef du cabinet,
ANDRÉ PORTAL.

Convocation du conseil supérieur de l'éducation nationale.

Par arrêté en date du 25 septembre 1952, le conseil supérieur de l'éducation nationale est convoqué en session ordinaire, le mardi 14 octobre 1952, au ministère de l'éducation nationale, salle du conseil supérieur.

Nomination d'un membre du conseil scientifique du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation.

Par arrêté du 22 septembre 1952, est nommé membre du conseil scientifique du centre national de coordination des études et recherches sur la nutrition et l'alimentation, M. le docteur Cachera, agrégé de la faculté de médecine de Paris.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Décret du 26 septembre 1952 transformant le collège moderne et technique municipal de Reims en collège national technique et moderne.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du ministre de l'éducation nationale, du secrétaire d'Etat au budget et du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,

Vu la loi du 25 juillet 1919 relative à l'organisation de l'enseignement technique, industriel et commercial;

Vu la loi n° 51-630 du 24 mai 1951 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (éducation nationale);

Vu le décret n° 52-438 du 28 avril 1952 portant application de l'article 6 de la loi de finances pour l'exercice 1952 (éducation nationale),

Décrète:

Art. 1er. — Le collège moderne et technique municipal de garçons de Reims (Marne) est transformé en collège national technique et moderne.

Art. 2. — Les règles d'administration et de comptabilité fixées par le décret du 21 décembre 1921 et les textes subséquents sont applicables au collège national technique et moderne de Reims.

Art. 3. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'éducation nationale, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui aura effet du 1er janvier 1952 et sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 26 septembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques:
Le ministre de l'éducation nationale,
ANDRÉ MARIE.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Le secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports,
JEAN MASSON.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Décret du 24 septembre 1952 portant nomination du directeur de la météorologie nationale.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,

Vu la loi n° 51-482 du 27 avril 1951, relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1951 (Travaux publics, transports et tourisme. — II. — Aviation civile et commerciale);

Vu le décret n° 46-887 du 30 avril 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 1er de l'ordonnance n° 45-2665 du 2 novembre 1945 et fixant le statut du corps des ingénieurs de la météorologie;

Vu le décret n° 49-118 du 31 mars 1949, relatif à l'organisation du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Viaut (André), inspecteur général de la météorologie, est nommé directeur de la météorologie nationale. La présente nomination a effet à compter du 1er janvier 1951.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 septembre 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
ANTOINE PINAY.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
ANDRÉ MORICE.

Décret du 24 septembre 1952 portant nominations d'administrateurs généraux de l'inscription maritime.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et du ministre de la défense nationale,

Vu la loi du 4 mars 1929 portant organisation des différents corps d'officiers de l'armée de mer et du corps des équipages de la flotte;

Vu la loi du 4 octobre 1943 portant organisation du corps des administrateurs de l'inscription maritime;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Sont nommés dans la première section du cadre des officiers généraux de l'armée de mer:

(Pour compter du 1er septembre 1952.)

Au grade d'administrateur général de 2e classe de l'inscription maritime.

M. Gorry (J.), administrateur en chef de 1re classe, en remplacement de M. Avron, nommé directeur de l'établissement national des invalides de la marine.

M. Minet (M.-P.), administrateur en chef de 1re classe, en remplacement de M. Gorry, détaché hors cadres.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme et le ministre de la défense nationale sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 septembre 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
ANTOINE PINAY.

Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme,
ANDRÉ MORICE.

Décret du 26 septembre 1952 portant d'une part, classement dans la voirie nationale du nouveau tracé de la R. N. n° 99 compris entre les P. K. 9,852 et 10,300, sur le territoire de la commune d'Alban (Tarn), d'autre part, déclassement et reclassement dans la voirie urbaine de la commune d'Alban du délaissé de cette même route.

Par décret en date du 26 septembre 1952:

Est classé dans la voirie nationale le nouveau tracé de la route nationale n° 99 entre les P. K. 9,852 et 10,300, sur le territoire de la commune d'Alban (Tarn).

Est déclassé et reclassé dans la voirie urbaine de la commune d'Alban, le délaissé de cette même route, figuré en bleu sur le plan susvisé, qui restera annexé au présent décret.

Décret du 26 septembre 1952 portant d'une part, classement dans la voirie nationale du nouveau tracé de la R. N. n° 99 compris entre les points kilométriques 27,900 et 28,600, sur le territoire de la commune de Marsal, d'autre part, déclassement du délaissé et reclassement d'une section de 6 mètres de longueur dans la voirie vicinale de la commune de Marsal.

Par décret en date du 26 septembre 1952:

Est classé dans la voirie nationale le nouveau tracé de la route nationale n° 99, entre les points kilométriques 27,900 et 28,600, sur le territoire de la commune de Marsal.

Est déclassée la section délaissée de cette même route, figurée d'une part en jaune, d'autre part en bleu, sur le plan susvisé, qui restera annexé au présent décret.

Est reclassée dans la voirie vicinale de la commune de Marsal la section du délaissé, d'une longueur de 6 mètres, sise au point kilométrique 28,365 et figurée en teinte bleue sur le plan.

Décret du 26 septembre 1952 portant promotion dans le corps des ingénieurs géographes à l'institut géographique national.

Par décret en date du 26 septembre 1952, M. Reyt (Albert), ingénieur ordinaire géographe de 1re classe, est promu au grade d'ingénieur en chef géographe de 2e classe à compter du 1er septembre 1952.

Délivrance de licence d'agence de voyages.

La licence d'agence de voyages a été délivrée:

Par arrêté du 29 juillet 1952: à Mme Olivier, pour l'agence Transports et voyages, 8, rue Auber, à Paris (transfert de la licence n° 241).

Par arrêté du 5 septembre 1952:

A Mlle Thérèse Haudeville, pour la société Georges Helminger et Ce, 11, rue Aristide-Briand, à Belfort (licence n° 304).

A M. Piovera, pour l'agence Lanseair Travel Service, 79, Champs-Elysées, à Paris (licence n° 305).

A M. Bamberger (Philippe), pour l'agence Daro-voyages, 3, rue Boudreau, à Paris (transfert de la licence n° 191).

Navigation aérienne.

Par arrêté en date du 18 septembre 1952, la démission de Mme Mazoyer (Valérie), née Ursin, agent de la navigation aérienne, est acceptée à compter du 23 août 1952.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté en date du 18 septembre 1952, M. Haugk (César), employé de bureau auxiliaire, est nommé régisseur d'avances de la direction de l'aéronautique civile en Algérie, en remplacement de M. Abdelli (Marcel).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret du 12 septembre 1952 portant nomination de l'agent comptable spécial de la chambre d'agriculture du Nord.

Par décret en date du 12 septembre 1952, est approuvée la délibération, en date du 30 juin 1952, par laquelle la chambre d'agriculture du Nord a nommé, à compter du 1er juillet 1952, en qualité d'agent comptable spécial de cette compagnie, M. Georges Perrin, percepteur en retraite, en remplacement de M. Dumanoir, démissionnaire.

Modification de l'arrêté du 23 juillet 1951 portant réglementation de la monte publique des taureaux dans le département de la Vendée.

Le ministre de l'agriculture,

Vu l'ordonnance du 30 décembre 1944 portant validation de certains actes réglementant la monte publique des taureaux;

Vu l'arrêté du 23 juillet 1951 portant réglementation de la monte publique des taureaux dans le département de la Vendée;

Vu l'avis du comité consultatif de l'élevage;

Sur la proposition du directeur de la production agricole,

Arrête:

Art. 1er. — Les dispositions du paragraphe 2° de l'article 3 de l'arrêté du 23 juillet 1951 sont annulées et remplacées par les suivantes:

« 2° Etre âgés d'au moins douze mois ».

Art. 2. — Le directeur de la production agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 29 août 1952.

Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
YVES MALÉCOT.

Création d'une section départementale agricole de conciliation pour les départements des Vosges et de Meurthe-et-Moselle.

Par arrêté du 19 septembre 1952, a été créée une section départementale de conciliation pour les départements des Vosges et de Meurthe-et-Moselle. Elle a son siège à Epinal et sa compétence s'étend à l'ensemble de ces deux départements.

Cette section départementale est présidée par le contrôleur divisionnaire des lois sociales en agriculture de la région de Nancy ou son représentant.

Délégation est donnée au préfet des Vosges pour nommer les membres de la section départementale.

Les représentants des employeurs seront nommés sur proposition des fédérations départementales des syndicats d'exploitants agricoles (C. G. A.) des Vosges et de Meurthe-et-Moselle. Lorsque le conflit examiné concernera la catégorie des cadres, le nombre des représentants des employeurs sera porté à quatre.

Les représentants des travailleurs seront nommés sur proposition des syndicats des Vosges et de Meurthe-et-Moselle affiliés à la confédération générale du travail, à la confédération générale du travail force ouvrière et à la confédération française travailleurs chrétiens. Lorsque le conflit examiné concernera la catégorie des cadres, un représentant de cette catégorie désigné par les organisations syndicales départementales relevant de la fédération nationale des syndicats d'ingénieurs, techniciens, cadres administratifs et employés de l'agriculture et des organisations agricoles (C. G. A.) sera adjoint aux représentants des salariés.

Sont abrogés l'arrêté du 26 juin 1950 portant création d'une section départementale agricole de conciliation pour le département de Meurthe-et-Moselle et l'arrêté du 28 juin 1950 portant création d'une section départementale agricole de conciliation pour le département des Vosges.

Transformation en sucrerie-distillerie de la distillerie agricole de la région d'Artenay.

Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'agriculture et le ministre de la défense nationale,

Vu le décret du 8 août 1935 soumettant à autorisation administrative la construction d'usines nouvelles travaillant la betterave ou ses sous-produits;

Vu l'article 9 de la loi du 7 août 1947 portant création d'un groupement national de la production betteravière et des industries de transformation de la betterave;

Vu l'ordonnance du 3 août 1944 relative à l'organisation du ravitaillement et de la production agricole;

Vu l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental;

Vu l'avis du groupement national interprofessionnel de la production betteravière;

Sur proposition du directeur de la production agricole, du directeur des programmes économiques et du directeur du service des alcools,

Arrêtent:

Art. 1er. — La Société coopérative civile de la distillerie agricole de la région d'Artenay, à Artenay (Loiret), est autorisée à se transformer en une sucrerie-distillerie coopérative.

Art. 2. — Le directeur de la production agricole, le directeur des programmes économiques et le directeur du service des alcools sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 septembre 1952.

Le président du conseil des ministres,
ministre des finances et des affaires économiques,
ANTOINE PINAY,

Le ministre de l'agriculture,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur de cabinet,
YVES MALÉCOT.

Le ministre de la défense nationale,
R. PLEVEN.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Le secrétaire d'Etat aux affaires économiques,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le conseiller technique,
IVAN-MATHIEU LABRY.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 24 septembre 1952 portant titularisation du gouverneur par intérim du Niger.

Le Président de la République,

Sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'article 30 de la Constitution de la République française;

Vu le décret n° 51-480 du 26 avril 1951 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des gouverneurs généraux et gouverneurs de la France d'outre-mer;

Vu le décret du 18 mars 1952 portant désignation de M. Casimir comme gouverneur par intérim du Niger;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. Casimir (Fernand-Georges-Gaston), gouverneur de 3e classe de la France d'outre-mer, chargé par intérim des fonctions de gouverneur du Niger, est titularisé dans ces fonctions.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 24 septembre 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:
Le président du conseil des ministres,
ANTOINE PINAY.

Le ministre de la France d'outre-mer,
PIERRE PFLIMLIN.

Décret du 26 septembre 1952 admettant un administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services.

Par décret en date du 26 septembre 1952, M. Dufour (Robert-Jean), administrateur en chef de classe exceptionnelle de la France d'outre-mer, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour ancienneté de services, pour compter du 6 octobre 1952, date à laquelle il sera atteint par la limite d'âge.

Décret du 26 septembre 1952 portant dégagement des cadres, sur sa demande, d'un administrateur de la France d'outre-mer.

Par décret en date du 26 septembre 1952, M. Paget (René), administrateur adjoint, 3e échelon, de la France d'outre-mer, est admis, sur sa demande, à bénéficier des dispositions de la loi du 3 septembre 1947 relative au dégagement des cadres.

M. Paget (René) ne peut pas prétendre à une indemnité de licenciement.

Cette mesure de dégagement aura effet pour compter de la date du présent décret.

Décret du 26 septembre 1952 annulant le décret du 11 juin 1952 portant admission à la retraite d'un chef de bureau hors classe des secrétariats généraux.

Par décret en date du 26 septembre 1952, le décret du 11 juin 1952 admettant M. Vie (Joseph-Auguste), chef de bureau hors classe des secrétariats généraux, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 12 août 1952 est rapporté.

Aménagement de la vallée du Niari en Afrique équatoriale française.

Le ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi n° 46-830 du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution des plans d'équipement et de développement des territoires relevant du ministère de la France d'outre-mer, spécialement les paragraphes 3 et 5 de son article 2;

Vu le décret du 16 octobre 1946 portant organisation du gouvernement général de l'Afrique équatoriale française,

Arrête:

Art. 1er. — Le haut commissaire de la République en Afrique équatoriale française pourra soumettre à l'autorisation préalable la création ou l'extension des entreprises dont l'activité intéresse directement ou indirectement l'exécution des plans de développement économique et social de la zone dite « vallée du Niari », englobant les circonscriptions administratives suivantes:

1° Région administrative du Niari dans sa totalité;

2° Les districts de Mindouli, Madingou et Mouyondzi appartenant à la région administrative du Pool.

Art. 2. — Le haut commissaire statuera sur les projets de création ou d'extension d'entreprises, après consultation du Comité d'aménagement de la vallée du Niari institué par l'article 3 ci-après.

Art. 3. — Le Comité d'aménagement de la vallée du Niari réunit, sous la présidence du gouverneur, chef du territoire du Moyen Congo, les chefs des circonscriptions administratives de la zone considérée, les représentants des services publics, des instituts de recherches, des organismes et entreprises publics ou privés dont l'activité s'exerce dans ladite zone ou intéresse son aménagement.

La composition et les modalités de fonctionnement du comité seront fixées par arrêtés du haut commissaire de la République en Afrique équatoriale française.

Art. 4. — En vue du développement économique et social de la vallée du Niari, le comité élabore, dans le cadre des directives du haut commissaire de la République, tous plans et programmes de recherches et de travaux; il soumet au haut commissaire de la République toutes propositions de décision et il suit l'exécution des décisions prises.

Art. 5. — Le haut commissaire de la République en Afrique équatoriale française est représenté au sein du comité d'aménagement du Niari par un délégué général.

Le délégué général prépare et suit les travaux du comité. Il veille à l'exécution de toutes les décisions du haut commissaire intéressant l'aménagement de la vallée du Niari.

Art. 6. — Le haut commissaire de la République en Afrique équatoriale française est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal officiel* de la République française et au *Journal officiel* de l'Afrique équatoriale française.

Fait à Paris, le 2 septembre 1952.

PIERRE PFLIMLIN.

Mise en position de mission d'un médecin colonel.

Par arrêté du 22 septembre 1952, M. le médecin colonel Jonchère, ancien directeur du service général d'hygiène mobile et de prophylaxie en Afrique occidentale française, actuellement en congé de fin de campagne à la Rochelle, est placé en position de mission pour participer à la conférence des directeurs de la santé publique en Afrique et à Madagascar, du 28 juillet 1952 au 3 août 1952 inclus, au secrétariat d'Etat à la France d'outre-mer.

Administrateurs.

Rectificatif au *Journal officiel* du 23 août 1952, page 8414, deuxième paragraphe:

Au lieu de:

« Par arrêté du 6 août 1952, M. Mullender (Jacques), administrateur adjoint, 3e échelon, de la France d'outre-mer, en service au cabinet du haut commissaire de la République en Afrique équatoriale française, est placé dans la position de mission au Congo belge, pour compter du 10 juillet et jusqu'au 25 juillet 1952... »,

Lire:

« Par arrêté du 6 août 1952, M. Mullender (Jacques), administrateur adjoint, 3e échelon, de la France d'outre-mer, en service au cabinet du haut commissaire de la République en Afrique équatoriale française, est placé dans la position de mission au Congo belge, du 21 août au 7 septembre 1952... ».

Travaux publics.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer, en date du 23 septembre 1952, M. Bus (Pierre), ingénieur adjoint de 4e classe des travaux publics de l'Etat, placé, à compter du 16 septembre 1952, dans la position de service détaché auprès du ministère de la France d'outre-mer, a été, pour compter de la même date, classé dans le cadre général des travaux publics de la France d'outre-mer au grade d'ingénieur adjoint de 1re classe.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Service des mines.

Par arrêté en date du 15 septembre 1952, les ingénieurs élèves, dont les noms suivent, ayant terminé leurs études en 1952 à l'école nationale supérieure des mines de Paris, sont nommés ingénieurs au corps national des mines et titularisés dans le grade correspondant à compter du 1er octobre 1952:

1 M. Rutman (Gilbert).
2 M. Poirier (Jean-Pierre), mines coloniales.
3 M. Berthomieu (Louis), mines coloniales.
4 M. Sore (Jean-Claude).
5 M. Pelissonnier (Hubert).
6 M. Petitmengin (Jacques).
7 M. Meo (Jean).
8 M. Rauline (Bernard).
9 M. Thibierge (Michel).

Ils prennent rang à la date indiquée ci-dessus dans la 3e classe (1er échelon) de leur grade.

M. Beaumont (Claude), appartenant à la même promotion de sortie de l'école polytechnique que les ingénieurs susnommés, retardé d'un an dans ses études à l'école nationale supérieure des mines de Paris par suite d'un stage à l'étranger, est nommé ingénieur au corps national des mines à titre provisoire à compter du 1er octobre 1952. A cette date, il prend rang dans la 3e classe (1er échelon) de ce grade.

Les nominations à titre définitif, titularisation et prise de rang parmi les ingénieurs des mines de sa promotion n'interviendront, en ce qui concerne M. Beaumont, qu'à sa sortie de l'école nationale supérieure des mines de Paris.

Par arrêté de même date, 15 septembre 1952, les ingénieurs des mines dont les noms suivent ont été mutés:

MM.

Morin (François): à l'arrondissement minéralogique de Metz, sous-arrondissement de Metz-Sud I.

Pichon (Claude): à l'arrondissement minéralogique de Douai, sous-arrondissement de Douai.

Kirchner (Maurice): à l'arrondissement minéralogique de Rouen, sous-arrondissement de Caen.

Par le même arrêté, les ingénieurs des mines désignés ci-dessous ont reçu les affectations suivantes:

MM.

Pelissonnier (Hubert): service de la carte géologique de la France.

Thibierge (Michel): arrondissement minéralogique de Paris.

Rauline (Bernard): arrondissement minéralogique de Bordeaux, sous-arrondissement de Bordeaux-Sud.

Rutman (Gilbert): arrondissement minéralogique de Strasbourg, sous-arrondissement de Strasbourg II.

Sore (Jean-Claude): direction des mines et de la sidérurgie, service des métaux et minerais.

Meo (Jean): arrondissement minéralogique de Metz (en vue stage aux houillères de Lorraine).

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Modification de l'arrêté du 23 juin 1947 fixant les tarifs des divers émoluments alloués en application de la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale, le garde des sceaux, ministre de la justice, et le secrétaire d'Etat au budget,

Vu l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la sécurité sociale et notamment les articles 3 et 10, 2°, de ladite ordonnance;

Vu la loi n° 46-2426 du 30 octobre 1946 sur la prévention et la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles et notamment son article 26;

Vu le décret n° 46-2959 du 31 décembre 1946 portant règlement d'administration publique pour l'application de ladite loi, et notamment le titre IV dudit décret;

Vu le décret n° 47-711 du 15 avril 1947 relatif à l'application aux régimes spéciaux de la loi du 30 octobre 1946;

Vu l'arrêté du 23 juin 1947, modifié par les arrêtés des 8 juin 1948 et 17 décembre 1951,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les articles 1er et 3 de l'arrêté du 23 juin 1947 modifiés par l'arrêté du 8 juin 1948 sont à nouveau modifiés comme suit:

« *Art.* 1er. — Le greffier de la justice de paix ou l'agent assermenté qui procède à l'enquête prévue par l'article 26 de la loi du 30 octobre 1946 en matière d'accidents du travail a droit à un émolument de 600 F par enquête effectuée.

« Toutefois, si les opérations d'enquête ont présenté des difficultés particulières dont il appartient à l'enquêteur de justifier, l'indemnité peut être augmentée selon l'importance de ces difficultés, sans pouvoir, en aucun cas, excéder la somme de huit cents francs.

« *Art.* 3. — Dans le cas prévu à l'article 52, 4e alinéa, du décret n° 46-2959 du 31 décembre 1946, le second greffier visé audit alinéa a droit à un émolument de 120 F par personne entendue, dans la limite d'un maximum de 480 F et, le cas échéant, aux indemnités et remboursement des frais prévus à l'article précédent ».

Art. 2. — L'alinéa 1er de l'article 5 de l'arrêté du 23 juin 1947 précité est modifié comme suit:

« La victime ou le témoin qui, pour répondre à la convocation de l'enquêteur a été obligé de se déplacer hors de la commune où il réside ou de la commune où il travaille, a droit au remboursement des frais de transport et, s'il y a lieu, à l'indemnité de repas dans les conditions respectivement prévues par les articles 2 et 3 de l'arrêté du 22 juillet 1946 modifié relatif aux frais de déplacement des assurés sociaux en cas de maladie, longue maladie et invalidité. »

Art. 3. — Le présent arrêté, qui prendra effet du 1er janvier 1952, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Art. 4. — Le maître des requêtes au conseil d'Etat, directeur général de la sécurité sociale, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 17 septembre 1952.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation,
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ PIÉRAUD.

Le secrétaire d'Etat au budget,
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le directeur du cabinet,
DÉSIRÉ ARNAUD.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
LÉON MARTINAUD-DÉPLAT.

Autorisation d'acceptation de legs par une société mutualiste.

DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 25 septembre 1952, la société mutualiste dite: Mutuelle diocésaine Rhône-et-Loire, n° 69-468 à Lyon, a été autorisée à accepter les legs qui lui ont été consentis par Mme Berthe Toullain.

Approbation des statuts d'une société mutualiste

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Par arrêté du ministre du travail et de la sécurité sociale en date du 25 septembre 1952, ont été approuvés les statuts de la société mutualiste ci-après: Le Secours fraternel, n° 26-428, à Hostun.

Nomination d'un membre de la commission régionale de conciliation compétente pour la 11e circonscription de l'inspection divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,

Vu la loi n° 50-205 du 11 février 1950 relative aux conventions collectives et aux procédures de règlement des conflits collectifs de travail;

Vu le décret n° 50-211 du 27 février 1950 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 8 de la loi du 11 février 1950 relatif aux commissions nationale et régionales de conciliation;

Vu les arrêtés du 26 juin 1952 portant renouvellement des membres de la commission régionale de conciliation compétente pour la 11e circonscription de l'inspection divisionnaire du travail et de la

main-d'œuvre, et du 25 juillet 1952 portant nomination d'un membre de cette commission;
Vu la proposition de l'organisation syndicale intéressée;
Sur le rapport du directeur du travail,

Arrête:

Art. 1er. — Est nommé membre suppléant de la commission régionale de conciliation compétente pour la 11e circonscription de l'inspection divisionnaire du travail et de la main-d'œuvre, au titre de représentant des employeurs, M. Vernet (Paul-Marcel), en remplacement de M. Savon (René).

Art. 2. — Le directeur du travail est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 septembre 1952.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ANDRÉ PIÉRARD.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Décret n° 52-1099 du 26 septembre 1952 modifiant le décret n° 50-641 du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des personnels administratifs titulaires de l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, du secrétaire d'Etat au budget et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,

Vu les ordonnances du 21 avril 1945 relatives aux attributions du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme et portant création et suppression d'emploi;

Vu la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires et notamment ses articles 2 et 52;

Vu la loi n° 48-1516 du 26 septembre 1948 fixant l'évaluation des voies et moyens pour l'exercice 1948 et relative à diverses dispositions d'ordre financier et notamment ses articles 109 et 110;

Vu le décret n° 50-641 du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des personnels administratifs titulaires de l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme modifié par le décret n° 51-1398 du 29 novembre 1951;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 16 du décret n° 50-641 du 7 juin 1950 est complété comme suit:

« *Art.* 16. — . . . . . .

« Par dérogation à la règle générale posée par l'article 52 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, les fonctionnaires qui font l'objet, après inscription sur un tableau d'avancement ou sur une liste d'aptitude, d'un avancement de grade, en application des articles 5, 13 et 14 du présent décret, sont promus à l'échelon de leur nouveau grade comportant un traitement égal ou à défaut immédiatement supérieur à celui qu'ils percevaient dans leur ancien grade ».

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, et prendra effet au 1er janvier 1951.

Fait à Paris, le 26 septembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques:
Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
EUGÈNE CLAUDIUS-PETIT.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,
GUY PETIT.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Décret n° 52-1100 du 26 septembre 1952 modifiant le décret n° 50-642 du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des personnels administratifs titulaires des services extérieurs du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques,

Sur le rapport du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, du secrétaire d'Etat au budget et du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de la fonction publique,

Vu les ordonnances du 21 avril 1945 relatives aux attributions du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme et portant création et suppression d'emplois;

Vu la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires et notamment ses articles 2 et 52;

Vu la loi n° 48-1516 du 26 septembre 1948 fixant l'évaluation des voies et moyens du budget général pour l'exercice 1948 et relative à diverses dispositions d'ordre financier et notamment ses articles 109 et 110;

Vu le décret n° 50-642 du 7 juin 1950 portant règlement d'administration publique pour la fixation du statut particulier des personnels administratifs titulaires des services extérieurs du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, modifié par le décret n° 51-1399 du 29 novembre 1951;

Le conseil d'Etat entendu,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 15 du décret n° 50-642 du 7 juin 1950 est complété comme suit:

« *Art.* 15. — . . . . . .

« Par dérogation à la règle générale posée par l'article 52 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires, les fonctionnaires qui font l'objet, après inscription sur un tableau d'avancement ou sur une liste d'aptitude, d'un avancement de grade en application des articles 5, 12 et 13 du présent décret, sont promus à l'échelon de leur nouveau grade comportant un traitement égal ou, à défaut, immédiatement supérieur à celui qu'ils percevaient dans leur ancien grade ».

Art. 2. — Le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, le secrétaire d'Etat au budget et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de la fonction publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française et prendra effet du 1er janvier 1951.

Fait à Paris, le 26 septembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances et des affaires économiques:
Le ministre de la reconstruction et de l'urbanisme,
EUGÈNE CLAUDIUS-PETIT.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil chargé de la fonction publique,
GUY PETIT.

Le secrétaire d'Etat au budget,
JEAN-MOREAU.

Décret du 26 septembre 1952 portant approbation de l'extension du cimetière de Charenton-le-Pont (Seine).

Par décret en date du 26 septembre 1952, l'extension du cimetière communal de Charenton-le-Pont, dit « cimetière de Valmy », situé sur le territoire zonier des anciennes fortifications de Paris, est approuvée conformément au plan annexé au présent décret.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Décret n° 52-1101 du 19 septembre 1952 portant modification des décrets des 26 mai 1945, 29 janvier 1949 et 3 mai 1950 fixant la composition de la commission centrale d'assistance.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,

Vu le décret du 26 mai 1945 fixant la composition de la commission centrale d'assistance;

Vu le décret du 29 janvier 1949 portant application de la loi du 4 septembre 1947 sur la reconduction de l'allocation temporaire aux vieux;

Vu le décret du 3 mai 1950 portant modification de la composition de la commission centrale d'assistance;
Vu l'article 74 de la loi du 24 mai 1951 instituant l'allocation compensatrice des augmentations de loyer;
Vu la loi de finances pour l'exercice 1952 du 14 avril 1952,

Décrète:

Art. 1er. — L'article 1er du décret du 26 mai 1945 modifié par le décret du 3 mai 1950 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« La commission centrale d'assistance est composée de cinq membres élus par l'assemblée générale du conseil d'Etat, de cinq membres désignés par le ministre des finances et de trente membres désignés par le ministre de la santé publique et de la population ».

Art. 2. — L'article 4 du décret du 26 mai 1945 modifié par les décrets des 29 janvier 1949 et 3 mai 1950 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes:

« La commission centrale est divisée en cinq sections:
« 1re section. — Assistance à la famille.
« 2e section. — Assistance médicale gratuite, assistance aux tuberculeux, assistance aux aliénés.
« 3e section. — Assistance aux vieillards, infirmes et incurables; aide aux aveugles et grands infirmes.
« 4e section. — Allocation temporaire aux vieux, carte sociale des économiquement faibles.
« 5e section. — Allocation compensatrice des augmentations de loyer ».

Art. 3. — L'article 5 du décret du 26 mai 1945 modifié par le décret du 29 janvier 1949 est remplacé par les dispositions suivantes:

« Le ministre de la santé publique et de la population désigne:
« Un commissaire du Gouvernement et trois commissaires adjoints chargés de donner leurs conclusions sur les affaires soumises à la commission centrale d'assistance et pris parmi les membres du conseil d'Etat ou de la cour des comptes ».

Art. 4. — Le premier alinéa de l'article 6 du décret du 26 mai 1945 modifié par le décret du 29 janvier 1949 est libellé ainsi qu'il suit:

« Trente-sept rapporteurs nommés par le ministre de la santé publique et de la population sont attachés à la commission centrale. Ils sont choisis soit parmi les membres du conseil d'Etat et de la cour des comptes, soit parmi les fonctionnaires des administrations centrales des ministères, soit parmi les personnes spécialisées en matières d'assistance et d'aide sociale ».

(Le reste sans changement.)

Art. 5. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 septembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL RIBEYRE.

Habilitation de certains établissements à effectuer les vaccinations contre la variole, le choléra et le typhus.

Le ministre de la santé publique et de la population,

Vu la convention sanitaire internationale de 1926, modifiée en 1944;
Vu la convention sanitaire internationale de 1933 pour la navigation aérienne, modifiée en 1944;
Vu les arrêtés des 31 mai 1950, 15 septembre 1950, 25 avril 1951;
Vu l'avis des directeurs départementaux de la santé;
Sur la proposition du directeur de l'hygiène publique et des hôpitaux,

Arrête:

Art. 1er. — L'article 2 de l'arrêté du 31 mai 1950, l'article 1er de l'arrêté du 15 septembre 1950, l'article 1er de l'arrêté du 25 avril 1951 sont complétés ainsi qu'il suit:

« Sont habilités à effectuer les vaccinations contre la variole, le choléra et le typhus et à délivrer directement les certificats de vaccination correspondants, les organismes vaccinateurs suivants:

« Seine. — Paris, service médical de la Compagnie des messageries maritimes, 12, boulevard de la Madeleine,

« Bouches-du-Rhône. — Marseille, section médicale du service administratif du ministère de la France d'outre-mer, 40, boulevard de la Major, à Marseille.

Art. 2. — Le directeur de l'hygiène publique et des hôpitaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 23 septembre 1952.

Pour le ministre et par délégation:
Le conseiller technique,
HENRI PÉQUIGNOT.

NATURALISATIONS ET RÉINTÉGRATIONS

Décret du 19 septembre 1952 rapportant un précédent décret portant naturalisation.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,
Vu l'article 112 du code de la nationalité française;
Vu les décrets des 24 décembre 1945 et 16 janvier 1947;
Sur l'avis conforme du conseil d'Etat en date du 12 août 1952,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 1er avril 1948 est rapporté en tant qu'il naturalisait le sieur Merayo (José), né le 10 juin 1916 à Madrid (Espagne).

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 septembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL RIBEYRE.

Décret du 19 septembre 1952 rapportant un précédent décret portant naturalisation.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la santé publique et de la population,
Vu l'article 112 du code de la nationalité française;
Vu les décrets des 24 décembre 1945 et 16 janvier 1947;
Sur l'avis conforme du conseil d'Etat en date du 12 août 1952,

Décrète:

Art. 1er. — Le décret du 7 octobre 1949 est rapporté en tant qu'il naturalisait le sieur Lipchutz (Hermann), né le 2 mars 1921 à Sanerbrun (Autriche).

Art. 2. — Le ministre de la santé publique et de la population est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 septembre 1952.

ANTOINE PINAY.

Par le président du conseil des ministres:
Le ministre de la santé publique et de la population,
PAUL RIBEYRE.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1952

Convocation de commission.

La commission de coordination et de contrôle chargée de suivre l'exécution et l'application du traité de communauté européenne du charbon et de l'acier se réunira le mardi 30 septembre 1952, à quinze heures (local n° 201):

I. — Compte rendu des entrevues entre une délégation de la commission et MM. Louvel et Robert Schuman.

II. — Constitution du bureau définitif de la commission.

III. — Organisation des prochains travaux de la commission.

INFORMATIONS

RELATIVES

AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocation de commission.

Mercredi 1er octobre 1952, à neuf heures trente.

COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Ordre du jour.

Suite de la discussion du document présenté par M. Dumont sur les aspects techniques.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de la défense nationale.

Avis de vacance de chaire à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales.

La chaire de bactériologie, parasitologie, épidémiologie à l'école d'application du service de santé des troupes coloniales est déclarée vacante.

Il sera procédé à la nomination d'un nouveau titulaire dans les conditions prévues par l'article 9 du décret du 22 août 1928, portant organisation de l'école d'application du service de santé des troupes coloniales.

Les demandes des candidats accompagnées de l'exposé de leurs travaux scientifiques et d'un état des services, revêtues des avis détaillés des autorités hiérarchiques, devront parvenir à la direction du service de santé de la France d'outre-mer, ministère de la France d'outre-mer, 27, rue Oudinot, Paris, le 1er décembre 1952 au plus tard.

Les officiers présents en France et ceux en service sur les T. O. M. sont admis à faire acte de candidature.

Ministère de l'éducation nationale.

Avis de concours d'admission dans la section d'architecture de l'école nationale supérieure des beaux-arts.

Le 28 octobre 1952 aura lieu, à l'école nationale supérieure des beaux-arts, un concours d'admission dans la section d'architecture.

Le droit d'inscription est de six cents francs.

Les inscriptions auront lieu à l'école nationale supérieure des beaux-arts, 17, quai Malaquais, tous les jours de dix heures à midi et de quatorze heures à seize heures, et le samedi de dix heures à onze heures trente, du 6 octobre au 23 octobre inclus.

Après la date de clôture des inscriptions, et quel que soit le motif invoqué, aucune demande ne sera accueillie.

L'ordre des épreuves est affiché à l'école nationale supérieure des beaux arts.

Ministère de la France d'outre-mer.

Avis de concours pour le recrutement d'un chef de travaux titulaire des laboratoires de la section technique d'agriculture tropicale.

Date du concours: 15 décembre 1952.

Lieu: 45 *bis*, avenue de la Belle-Gabrielle, Nogent-sur-Marne (Seine).

Spécialité: chef de travaux pour la division de normalisation des produits et de répression des fraudes.

Nombre de places: une.

Demandes d'inscription à adresser à la direction de la section technique d'agriculture tropicale, 45 *bis*, avenue de la Belle-Gabrielle, Nogent-sur-Marne (Seine).

Date de clôture de la liste des inscriptions: 15 octobre 1952.

Conditions d'inscription.

Age. — Pour les candidats du sexe masculin: vingt et un ans au moins à la date du concours et avoir satisfait aux obligations militaires.

Pour les candidats du sexe féminin: vingt ans au moins à la date du concours.

Titres. — Le concours est ouvert:

Aux anciens élèves de l'institut national d'agronomie de la France d'outre-mer;

Aux anciens élèves de l'école supérieure d'application d'agriculture tropicale;

Aux anciens élèves diplômés de l'institut national agronomique;

Aux anciens élèves diplômés de l'école municipale de physique et de chimie industrielle de la ville de Paris;

Aux anciens élèves diplômés de l'école nationale supérieure de chimie de Paris;

Aux titulaires d'une licence ès sciences permettant d'accéder au doctorat d'Etat (de l'ordre des sciences physiques et chimiques);

Aux pharmaciens de 1re classe.

Pièces à fournir:

Une demande d'inscription sur papier libre;

Un extrait d'acte de naissance;

Un extrait de casier judiciaire;

Un état signalétique et des services ou un certificat de position militaire (candidats du sexe masculin);

Copie dûment certifiée conforme des titres ou diplômes;

Certificat délivré par un médecin assermenté constatant l'aptitude physique du candidat à l'emploi mis au concours;

Certificat délivré par un médecin phtisiologue assermenté constatant que le candidat est indemne de toute affection tuberculeuse.

Programme du concours.

I. — Matières de l'épreuve écrite:

Notions fondamentales de chimie organique et de chimie biologique, notamment sur les glucides, protides, lipides, terpènes et dérivés (huiles essentielles), alcaloïdes, substances insecticides d'origine végétale.

Notions de morphologie végétale.

II. — L'épreuve pratique portera sur les analyses courantes des produits ci-dessus (déterminations physiques et chimiques).

III. — Matières de l'épreuve orale:

Mêmes matières que pour l'écrit, en outre:

Normalisation des produits tropicaux et répression des fraudes concernant ces produits.

Législation du contrôle du conditionnement et de la répression des fraudes.

Tous renseignements complémentaires concernant l'organisation et le programme du concours seront fournis sur demande adressée au directeur de la section technique d'agriculture tropicale.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance du poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

Est déclaré vacant le poste de directeur économe de l'hôpital-hospice de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or).

Peuvent faire acte de candidature les personnes inscrites sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur économe et de sous-directeur des hôpitaux et hospices publics, établie conformément aux dispositions du décret du 17 avril 1943.

Les candidats devront adresser leur demande dans le délai d'un mois à compter de la publication du présent avis au directeur départemental de la population et de l'entr'aide sociale de la Côte-d'Or, 17, rue Chaignot, à Dijon.

Avis de concours pour le recrutement d'un rédacteur à l'hôpital de Pau (Basses-Pyrénées).

Un concours sur épreuves pour le recrutement d'un rédacteur aura lieu les 6 et 7 novembre 1952 à l'hôpital de Pau (Basses-Pyrénées).

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires du baccalauréat de l'enseignement secondaire, du brevet supérieur, d'un diplôme de sortie de l'une des écoles supérieures de commerce reconnues par l'Etat ou d'un brevet d'officier de l'armée active de terre, de mer ou de l'air, ainsi que les commis non titulaires de l'un des diplômes susvisés mais comptant au moins trois ans de services en cette qualité dans une administration hospitalière.

Les candidats doivent être âgés de vingt ans au moins et de trente ans au plus au 1er janvier de l'année en cours. Toutefois, cette limite d'âge est reculée d'un temps égal à la durée des services antérieurs civils et militaires ouvrant droit à la retraite, sans préjudice de l'application de l'article 162 du décret du 29 juillet 1939.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 27 octobre 1952 à la direction départementale de la population des Basses-Pyrénées, 16, place Georges-Clemenceau, à Pau.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

SOCIETE D'ELECTRICITE MORS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 371.050.000 F
SIÈGE SOCIAL: 60, RUE DE PRONY, PARIS (17e)
Registre du commerce: Seine n° 208871 B.

Obligations 6 0/0 1948 *de* 5.000 F.

Quatrième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse la totalité des titres formant l'annuité à amortir au 1er novembre 1952.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements des années 1949 à 1951 ont été couverts par rachats en Bourse.

Société anonyme des Verreries de Carmaux

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 64.800.000 F
SIÈGE SOCIAL: 21, RUE DE LA VILLE-L'ÉVÊQUE, PARIS (8e).
Registre du commerce: Seine n° 260763.

Obligations 4 0/0 *de* 5.000 F *(émission* 1913).

Neuvième amortissement du 15 novembre 1952.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la Société des verreries de Carmaux a racheté en Bourse les 55 obligations qui, conformément au tableau d'amortissement, doivent être amorties le 15 novembre 1952.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Il ne reste aucune obligation à rembourser sur les précédents tirages.

REMBOURSEMENT ANTICIPÉ DES DETTES

COMPAGNIE des EAUX de TROUVILLE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: RUE TARAL, A TROUVILLE-SUR-MER
R. C.: Honfleur n° 3063.

Remboursement anticipé des obligations 300 F 4 0/0, 3e et 4e séries, émises par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 décembre 1907.

Le conseil d'administration de la Compagnie des eaux de Trouville, avec l'accord de la ville de Trouville (délibération du conseil municipal du 1er août 1952), a décidé dans sa séance du 25 septembre 1952, conformément au décret du 30 octobre 1935, de rembourser par anticipation le 1er novembre 1952 les titres restant en circulation, coupon mai 1953 attaché.

Le remboursement sera effectué à la banque Thiellement, 41, rue Etienne-Marcel, à Paris.

Le conseil d'administration.

BILANS DE SOCIÉTÉS

SOUS-COMPTOIR des ENTREPRENEURS

Bilan au 31 août 1952.

ACTIF

Immeubles	143.329.237	
Amortissements	35.134.589	
		108.194.648
Matériel et mobilier		21.431.454
Crédit foncier (compte capital)		102.187.500
Accrédités		35.691.253.729
Débiteurs divers		48.436.599
Portefeuille des effets		796.049.000
Effets échus et non renouvelés		328.928.704
Portefeuille titres		1.454.000
Espèces en caisse, banques et chèques postaux		9.329.135
Comptes d'ordre		58.507.565.448
		95.614.821.215

PASSIF

Capital social	200.000.000
Prime d'émission	83.602.500
Réserves et provisions	51.708.143
Effets des accrédités	35.107.766.486
Crédit foncier (billets échus)	317.736.354
Créditeurs divers	1.239.907.111
Pertes et profits	46.363.923
Solde décimal reporté	24.250
Comptes d'ordre	58.507.565.448
	95.614.821.215

Le président directeur général du Sous-Comptoir des entrepreneurs,
Signé: J. APPERT.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

M. Pierre-Emile Meyer, directeur commercial, né le 24 août 1921 à Paris (8e), demeurant à Paris (1er), 8, rue de Castiglione, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs: Simone-Claude-Pauline, née à Nice (Alpes-Maritimes) le 13 février 1947, et Jean-Claude, né à Paris (16e) le 14 mai 1948, dépose une requête afin de substituer à son nom patronymique celui de Mareuil, ou subsidiairement Mareuille.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

28 août 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **L'Air pur.** But: pratique des sports, participation aux championnats et compétitions amicales, organisation de fêtes scolaires sportives. Siège social: école de filles, rue Jules-Piccard, Champagne-sur-Oise.

28 août 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaulin. **La Biche de Saint-Goazec.** But: répression du braconnage, destruction des nuisibles, repeuplement du gibier. Siège social: chez M. Prigent (François), camionneur, bourg de Saint-Goazec.

1er septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Sens. **Association locale des aides familiales d'Arces.** But: aide matérielle et morale de la mère de famille du milieu rural. Siège social: chez M. Abel Perroux, Arces.

1er septembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Marne. **Société de chasse communale de Poix.** But: mise en commun entre les propriétaires, possesseurs et fermiers du droit de chasse, exploitation réglementée de la chasse, répression du braconnage, repeuplement du gibier et destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Poix.

2 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Comice agricole des cantons de Lisieux.** But: participer avec les organisations professionnelles agricoles existantes à la réalisation de toutes œuvres de progrès agricole. Siège social: 12, rue Olivier, à Lisieux.

3 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. **Association intercommunale de chasse de Saint-Igny-de-Vers et de Saint-Clément-de-Vers.** But: syndiquer les propriétaires en vue de l'organisation de la chasse et la protection des propriétés et des récoltes. Siège social: mairie de Saint-Igny-de-Vers.

3 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Manche. **L'Union saint-joraise.** But: aider à la formation morale de la jeunesse, procurer à ses membres de saines distractions au moyen du théâtre, du cinéma, des fêtes publiques, des voyages en commun, aider à maintenir les jeunes à la terre en organisant leurs loisirs, contribuer à développer les œuvres sociales de la commune. Siège social: mairie de Saint-Jores.

4 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Groupe de défense des usagers de la ligne de taxis collectifs Suresnes-place de la Faix—Paris-porte Maillot.** But: maintien de la ligne existant avant 1939. Siège social: mairie de Suresnes.

8 septembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Oran. **Association oranaise des anciens étudiants des écoles supérieures de commerce.** But: resserrer les sentiments de solidarité et d'amitié entre les membres; faciliter dans la mesure de ses moyens le placement des camarades des dernières promotions, les aider dans le choix d'une carrière; promouvoir la création d'une école supérieure de commerce à Oran, destinée à former les jeunes gens et jeunes filles possédant un solide bagage secondaire, en vue de carrières commerciales ou administratives. Siège social: 30, boulevard Clemenceau, Oran.

9 septembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Avesnes. **Ping-Pong-Club avesnellois.** But: faire pratiquer à ses membres le ping-pong en qualité de sport et de distraction. Siège social: Avesnelles (mairie).

9 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de Valenciennes. **Amicale sportive des policiers de la circonscription d'Onnaing.** But: pratique des sports et établissement des liens de solidarité. Siège social: 115, rue Jean-Jaurès, Onnaing.

9 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Les Pionniers de Castelsarrasin.** But: donner à chacun de ses membres la possibilité de construire par ses propres moyens son habitation. Siège social: mairie de Castelsarrasin.

9 septembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Avesnes. **Union sportive des produits céramiques de Maubeuge.** But: par la pratique des exercices physiques et notamment du football, préparer au pays des hommes robustes et créer entre tous ses membres des liens d'amitié et de bonne camaraderie. Toute discussion politique ou religieuse est formellement interdite. Siège social: rue Gréveaux, Maubeuge-Douzies.

10 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association sportive du cours Vauvenargues.** But: organiser et favoriser la pratique des sports par les élèves fréquentant l'établissement. Siège social: 63, rue Ampère, Paris.

10 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lannion. **Groupement de productivité de l'Argoat.** But: rechercher, diffuser et éventuellement mettre elle-même en œuvre les procédés techniques destinés à accroître la productivité des exploitations agricoles. Siège social: mairie de Loguivy-Plougras.

10 septembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Groupement des vieux de Mareau-aux-Prés.** But: achat et vente à prix coutant de denrées alimentaires et autres produits à tous les sociétaires âgés de plus de soixante à soixante-cinq ans et ayant rempli les conditions statutaires. Siège social: mairie de Mareau-aux-Prés.

11 septembre 1952. Déclaration à la préfecture des Landes. **Groupement de productivité de Saugnac-et-Muret.** But: rechercher, diffuser et éventuellement mettre en œuvre les procédés techniques de nature à accroître la productivité des exploitations agricoles et forestières de ses membres. Siège social: foyer rural de Saugnac, à Saugnac-et-Muret.

12 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Epernay. **Amicale des sapeurs-pompiers d'Orbais-l'Abbaye.** But: resserrer les liens de camaraderie qui unissent les membres du corps de sapeurs-pompiers d'Orbais-l'Abbaye et défense de leurs intérêts moraux et matériels. Siège social: mairie d'Orbais-l'Abbaye.

12 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lisieux. **Association familiale ouvrière de Lisieux.** But: grouper les familles de condition ouvrière ou appartenant au milieu populaire pour l'étude et la défense de leurs droits et de leurs intérêts matériels et moraux dans tous les domaines. Siège social: 71 *bis*, rue d'Orbec, à Lisieux.

12 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dinan. **Société de chasse d'Illifaut.** But: exploitation rationnelle de la chasse par la protection du gibier et la destruction des nuisibles; répression du braconnage, etc. Siège social: mairie d'Illifaut.

13 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Clermont. **Amicale des chasseurs de la commune de Ménévillers.** But: intensification de la production du gibier et établissement de liens de solidarité entre ses membres. Siège social: mairie de Ménévillers, par Maignelay.

15 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saintes. **Foyer rural de Port-d'Envaux.** But: éducation, information technique et émancipation intellectuelle et sociale de ses membres. Siège social: école de garçons de Port-d'Envaux.

15 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Manche. **Association d'éducation populaire d'Annoville.** But: organisation des loisirs de ses membres. Siège social: mairie d'Annoville.

16 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bonneville. **Saint-Hubert de Saint-Etienne.** But: syndiquer les propriétaires, cultivateurs, habitants de la commune ainsi que les étrangers qui y seraient admis en vue de l'organisation de la chasse; protection des propriétés, des récoltes. Siège social: mairie de Bonneville.

16 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. **Commune libre du Vieux-Puy.** But: humoristique et philantropique. Siège social: hôtel du Cygne, 47, boulevard Maréchal-Fayolle, le Puy.

16 septembre 1952. Déclaration à la préfecture du Cher. **Comité des fêtes de Massay.** But: organiser des fêtes et réjouissances publiques pour favoriser et développer le commerce local; venir en aide aux sociétés locales. Siège social: mairie de Massay.

16 septembre 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Nontron. **La Ruche,** à Angoisse. But: défendre, développer et prolonger l'école. Siège social: école publique d'Angoisse.

17 septembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **Syndicat communal de chasse de Villeperdue.** But: protection de la chasse et repeuplement du gibier; répression du braconnage. Siège social: mairie de Villeperdue.

18 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association sportive Vincennes-Fontenay** transfère son siège social du 24, avenue de Paris à Vincennes au 2, avenue de Paris, à Vincennes.

18 septembre 1952. Déclaration à la préfecture d'Avesnes. **Comité d'organisation de la maison fleurie d'Avesnes-sur-Helpe.** But: embellissement de la ville et tout particulièrement en ce qui concerne la décoration florale des voies publiques, des habitations et des bâtiments administratifs. Siège social: mairie d'Avesnes-sur-Helpe.

18 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **Union départementale des services médicaux sociaux de Vaucluse.** But: coordonner les activités des différents services médicaux sociaux du département. Siège social: cité administrative, place des Corps-Saints, Avignon.

18 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association de sauvetage et de natation Vent Debout.** But: préparation aux brevets de sauvetage. Siège social: 12, rue des Quatre-Vents, Marseille.

19 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Groupement philanthropique de Sainte-Hélène.** But: aide à tous les vieux nécessiteux du quartier. Siège social: 10, rue de Sainte-Hélène, Saint-André.

20 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de l'Oise. **L'Avenir d'Allonne.** But: offrir des concerts gratuits pour les cérémonies communales officielles, sorties dans les fêtes des communes voisines. Siège social: mairie d'Allonne.

22 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de la Gironde. **Judo-Club Saint-Projet.** But: pratique du judo et du jiu-jitsu. Siège social: 75, rue Sainte-Catherine, Bordeaux.

22 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Association sportive du foyer de la 161e Compagnie républicaine de sécurité.** But: pratique de tous les sports. Siège social: chemin de Moularès, Montpellier.

23 septembre 1952. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association Club électronique.** But: pratique des exercices physiques et notamment du football-association. Siège social: 185, rue Delespaul, Roubaix.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

(Décret du 16 août 1901, décret-loi du 12 avril 1939.)

22 avril 1952. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Sens le 30 août 1952.) **Association de l'école Théodore de Bèze.** But: enseignement et éducation. Siège social: château de Paron, Paron.

2 septembre 1952. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 19 septembre 1952.) **Association des anciens combattants polonais en France** (section de Saint-Denis). But: grouper les anciens combattants polonais; maintenir l'esprit de camaraderie et leur venir en aide moralement et matériellement. Siège social: 94, rue Gabriel-Péri, Saint-Denis.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.